VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 MAI 1932 NUMERO 49

LA LIBERTÉ

Adressez toute corr
"LA LI
ABON
Canada - - - .00
Etats-Unis - - $2.50
Europe - - - $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 317
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LA CHAMBRE ADOPTE LE BUDGET

Le Gouvernement obtient une majorité de 36, après deux grands discours de M. King et de M. Bennett — Un projet de retour à la terre

Ottawa. — Le vote sur le budget a été précédé de deux longs discours du chef libéral et du premier ministre. M. Mackenzie King a parlé pendant deux heures trois quarts et M. Bennett pendant deux heures vingt.

Le sous-amendement progressiste était inacceptable par les libéraux et M. Mackenzie King a expliqué pourquoi. Le sous-amendement supprime l'amendement, lequel amendement demande une réforme tarifaire. M. Mackenzie King considère que le tarif est la grande affaire de l'heure et qu'il importe de remplacer le tarif, non pas protectionniste mais prohibitif du gouvernement, par un tarif modérément protecteur qui ne nuise pas à notre commerce avec l'étranger.

M. Mackenzie King a aussi longuement parlé de la nécessité d'une réforme économique et sociale qu'il préconise depuis longtemps. Il considère que le travailleur, le consommateur, toutes les classes de la société devraient avoir leur mot à dire dans la direction des entreprises industrielles où elles sont intéressées tout autant que le capitaliste qui avance l'argent. En anglais, M. Mackenzie King, appelle cela le "Joint Policy Control". En peu de mots, sa théorie c'est que tous ceux qui sont intéressés dans la production devraient avoir leur mot à dire dans la direction de la production. Aujourd'hui la direction est abandonnée aux seules personnes qui avancent des capitaux.

A propos du tarif, le premier ministre prétend de son côté qu'il ne pouvait, dans les circonstances actuelles faire autrement qu'il n'a fait. Si le tarif a été haussé, si des droits ont été posés pour empêcher le "dumping", si des droits d'accises ont été ajoutés aux droits de douane sur les marchandises importées, etc., c'est qu'il fallait de toute nécessité empêcher que le marché canadien ne fût submergé par des marchandises provenant de pays qui cherchent à se débarrasser à n'importe quel prix de leur surplus de production. Le fabricant et l'ouvrier canadiens ont droit d'être protégés et le gouvernement leur a accordé la protection dont ils ont besoin.

MM. Mackenzie King et Bennett ont aussi parlé de la conférence économique interimpériale du mois de juillet, comme de bien d'autres choses encore.

Sous-amendement repoussé

Le sous-amendement progressiste a été rejeté par 178 voix contre 17, soit une majorité de 161 voix.

Des députés d'extrême gauche ont été les seuls à voter pour la mesure: les progressistes présents, les quatre députés travaillistes, MM. Woodsworth, Heaps, MacInnis et Mitchell, un député indépendant, M. Neil. Toute la droite et toute la gauche libérale ont voté contre.

On allait procéder au vote sur l'amendement Ralston quand M. Woodsworth député travailliste, mis en cause par M. Bennett, fait une déclaration qui est hachée d'interruptions par la droite, ce qui a renvoyé au lendemain le vote sur le budget.

Il va sans dire que les résolutions budgétaires du ministre des finances, M. Rhodes, ont été adoptées et que l'amendement libéral de M. Ralston a été rejeté.

Sur l'amendement, le gouvernement l'a emporté par 46 voix de majorité: 112 voix contre 66. Ont voté pour l'amendement, les députés libéraux, deux progressistes, Mlle MacPhail et M. E.-J. Garland (Bow River), et trois travaillistes, MM. Woodsworth, Mitchell et Heaps.

Majorité de 36

On se rappelle que l'amendement Ralston ne comportait que la demande d'une réforme tarifaire, dans le sens de l'abaissement des droits de douane.

Les résolutions tarifaires de M. Rhodes ont été votées par 108 voix contre 72, soit une majorité de 36 pour le gouvernement. Cette fois, seul un député de l'extrême gauche, M. Neil (indépendant, Comox-Alberni), a voté avec le gouvernement.

Le retour à la terre

Le gouvernement fédéral, se rendant au désir souvent exprimé en Chambre des Communes et au Sénat d'encourager d'une façon pratique le mouvement si nécessaire du retour à la terre, a décidé de placer sur des terres de la Couronne un certain nombre de personnes qui dépendent à l'heure actuelle des secours directs. L'hon. W.-A. Gordon, ministre du travail et de la colonisation, a exposé le programme ministériel qui peut se résumer ainsi.

Les autorités fédérales sont prêtes à s'entendre avec les gouvernements provinciaux dans le but d'employer les fonds qui seraient consacrés autrement en secours directs, à encourager le retour à la terre. Le projet, il va sans dire, dépend de l'attitude que les provinces et les municipalités adopteront. Si elles veulent coopérer avec le fédéral, il sera mis à l'essai.

Le gouvernement se propose de créer un fonds spécial avec les sommes d'argent qui seraient dépensées en secours directs, pour aider les personnes qui désirent retourner à la campagne. On capitalisera ces sommes pendant une certaine période de temps. Les fonds seront administrés par les provinces. On stipulera clairement que l'on établira les nouveaux colons sur des terres de la Couronne, afin d'éviter les spéculateurs qui ne manqueraient pas de toucher des profits, si l'on employait d'autres terres que celles de la Couronne. La province du Manitoba a proposé, pour sa part, que les fonds soient administrés par une commission.

Le projet est destiné à venir en aide aux personnes qui ont déjà quelque connaissance de la culture de la terre et qui, après une malheureuse expérience dans les villes, sont désireuses de retourner à la campagne. Ce n'est pas un projet de colonisation subventionnée par l'Etat, spécifia M. Gordon, mais plutôt une façon de remédier au chômage. La somme d'argent totale à laquelle aurait droit la personne qui s'établirait sur une terre ne lui serait pas versée lorsqu'elle irait prendre possession de ses nouveaux quartiers. Elle lui serait versée par paiements partiels. Son importance dépendrait de la période de temps que cette personne demeurerait sur la terre. On ne l'a pas encore fixée d'une façon définitive. Elle varierait probablement de $400 à $600.

PROTESTATION DE GRAHAM SPRY

Le président de la "Ligue canadienne de la Radio" déclare qu'elle n'est pas hostile au français

Ottawa. — M. Graham Spry, président de la "Ligue canadienne de la Radio", proteste vivement contre les assertions calculées de certaines gens qui tentent de représenter la Ligue comme hostile à l'élément canadien-français.

En fait, aucun des projets soumis à la Commission parlementaire ne comporte envers l'élément canadien-français du Canada une aussi large part, un aussi grand souci de justice.

Comme preuve, M. Spry cite le projet lui-même de la Ligue, exposé devant le comité, projet qui assure au Québec un poste de 50,000 watts et l'établissement de plusieurs autres postes de moindre puissance. Ces postes sont sous la surveillance provinciale, et tous les programmes sont sous la surveillance provinciale, tant par l'intermédiaire d'un directeur provincial que par la voie d'un conseil consultatif provincial.

La Ligue canadienne de la Radio recommande également la formation d'un réseau de langue française entre Ottawa et Amherst, sous une direction canadienne-française. Les programmes de ce réseau, qui seraient entièrement placés sous une surveillance canadienne-française, pourraient être transmis à l'Ouest canadien, afin que les importantes sections de langue française qui s'y trouvent puissent entendre des programmes de langue française, ce qui est actuellement impossible. A ce propos, il importe de noter que c'est la Ligue canadienne de la Radio qui a présenté le seul projet permettant d'atteindre ce but.

C'est le seul projet soumis au comité qui comporte autant d'avantages et de respect des droits des Canadiens français, déclare M. Spry.

LES PREMIERS RESULTATS DU VOTE EN FRANCE

Ils indiquent un fléchissement à gauche, mais il reste encore 341 députés à élire dimanche

Paris. — Le premier tour de scrutin, aux élections générales françaises, accuse un léger fléchissement à gauche. Il y a cependant peu de changement dans les gains et pertes des partis. Sur 615 sièges, 244 députés seulement ont été élus et le résultat final ne sera pas connu avant le second tour de scrutin qui aura lieu dimanche prochain pour l'élection des 341 où il y a eu ballottage.

Les résultats du premier tour sont comme suit:

Conservateurs, 3.
Républicains, 70.
Radicaux indépendants, 25.
Radicaux-socialistes, 63.
Républicains socialistes, 5.
Socialistes, 41.
Communiste, 1.

Tous les chefs de partis ont été élus au premier tour: le premier ministre Tardieu, chef des républicains de gauche, réélu à Belfort; Edouard Herriot, chef des radicaux-socialistes, réélu à Lyon; Léon Blum, chef socialiste, à Narbonne; Louis Marin, chef du principal groupe des républicains modérés. Parmi les autres députés en vue, citons: Paul Painlevé, républicain socialiste; Edouard Daladier, ancien chef des radicaux-socialistes; Fernand Bouisson, président de la Chambre, qui, sans avoir fait campagne, obtient une majorité de 10,000 à Marseille.

Les membres du cabinet Tardieu ont presque tous été réélus au premier tour. Ce sont: Pierre-Etienne Flandin, ministre des finances; Louis Rollin, ministre du commerce; Paul Reynaud, ministre de la justice; Camille Blaisot, ministre de la santé publique; Charles Guernier, ministre des travaux publics, et Etienne Riché, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale.

On estime que neuf millions de Français ont voté, malgré la pluie. Il n'y a pas eu de désordres sérieux. Les démonstrations communistes du 1er mai ont été contrariées par le mauvais temps.

Deux oursons dont personne ne veut

Le Pas, Man. — On a offert à la ville deux jeunes ours blancs reçus dernièrement de Churchill. M. Kerr, marchand de fourrures, en faisant cette offre, a spécifié que ce devait être l'embryon d'un jardin zoologique, que la ville s'efforcerait ensuite de développer. Mais les échevins ont déclaré que les difficultés financières sont trop sérieuses pour leur permettre de prendre un tel engagement. Même le coût de l'entretien des oursons, ajouté à la nécessité de leur construire un abri, serait trop élevé pour les finances obérées de la ville.

Une convention conservatrice à Brandon le 12 mai

Une convention conservatrice provinciale aura lieu le 12 mai, à Brandon, dans le but d'arrêter un programme du parti pour la prochaine campagne électorale.

Des conventions pour la nomination des candidats se tiendront prochainement dans huit circonscriptions: Brandon, 12 mai; Gladstone, à Gladstone, 6 mai; Iberville, à Saint-François-Xavier, 12 mai; Gilbert Plains, à Grand View, 17 mai; Fisher, à Fisher Branch, 18 mai; Saint-Boniface, 18 mai; Dauphin, 27 mai.

M. Hoover sera choisi candidat

Washington. — Le président Hoover est maintenant assuré d'être choisi comme candidat à la convention nationale du parti républicain. Il lui faut 575 votes et il en avait déjà 572 après les élections primaires du Massachusetts et de la Pennsylvanie. Le Kentucky vient d'ajouter 25 votes à ce total.

La fête des arbres le 9 mai

Par ordonnance du lieutenant-gouverneur, la fête des arbres, pour la province du Manitoba est fixée au lundi 9 mai.

La loi d'accise en vigueur le 1er mai

La nouvelle loi d'accise du Canada qui impose l'obligation de mettre des timbres sur tous les chèques, billets, lettres de change et autres documents semblables, est entrée officiellement en vigueur le 1er mai.

Cette nouvelle loi a été décrétée par le parlement à l'instigation de l'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances, qui en préparant le budget, annonça une nouvelle taxe de 3 sous sur tous les effets commerciaux de moins de $100 et de 6 sous sur tous les effets commerciaux de $100 et plus.

Le ministère des finances annonce que tous les chèques qui seront payés après le 1er mai, même s'ils ont été émis avant cette date, devront porter les timbres requis par la nouvelle loi.

70 CANDIDATS SUR LES RANGS

Les progressistes-libéraux et les conservateurs feront la lutte pour les 55 sièges de la province

Avec les élections générales provinciales en perspective d'ici deux mois, les partis politiques se hâtent de placer des candidats dans les différentes circonscriptions. Jusqu'ici, pas moins de 70 ont déjà été nommés et un grand nombre de conventions vont avoir lieu ce mois-ci.

Les progressistes et les conservateurs sont décidés à faire la lutte pour chacun des 55 sièges. Sur les 70 candidats nommés, le parti conservateur est en tête avec 22; viennent ensuite les progressistes avec onze, les travaillistes avec huit, les progressistes-libéraux sept et les libéraux quatre. Il y a aussi quatre indépendants, un travailliste-libéral, un socialiste et deux communistes.

Candidats conservateurs

Les candidats conservateurs sont: Portage-la-Prairie, Lieut.-col. F.-G. Taylor, C.R.; Lakeside, J.-P. Bend; Cypress, W.-H. Spinks; Minnedosa, Dr E.-J. Rutledge; Kildonan-St. Andrews, J.-O. McLenaghen; Beautiful Plains, Dr J.-S. Poole; Arthur, Lieut.-col. J.-A. Ross; La Vérendrye, E.-J.-R. Arpin; Mountain, Robert Perfect; St. Clements, R.-M.-J. Bate; Glenwood, Dr A.-E. Smith; Springfield, W.-B.-K. MacRury; Norfolk, Dr R.-J. Waugh; Virden, Dr J.-R. Hennan; Lansdowne, Dr G.-R.-D. Lyon; Emerson, W.-R. Johnston; Russell, Robert Peden; Roblin, F.-Y. Newton; Morden-Rhineland, Dr H. McGavin; Deloraine, John Agnew; Manitou, J.-P. Lusignan; Sainte-Rose, R. Doucette; Turtle Mountain, A.-R. Welch; Morris, C.-D. McNulty; Dufferin, Fred Armstrong; Killarney, J.-B. Laughlin; Rupert's Land, Lieut.-col. Arthur Sullivan; Le Pas, J.-A. Campbell, C.R.; Dufferin, A.-B. Roblin; Swan River, George-P. Renouf; Winnipeg, D.-M. Elcheschen; Gimli, G.-S. Thorvaldson.

Candidats progressistes

St. Clements, Hon. R.-A. Hoey; Killarney, A.-E. Foster; Gladstone, William Morton; Beautiful Plains, A.-J.-M. Poole; Dufferin, Dr J.-A. Munn; Sainte-Rose, Dan McCarthy; Fairford, Stuart Garson; Russell, I.-B. Griffiths; Norfolk, John Muirhead; Rockwood, W.-C. McKinnell; Lakeside, D.-L. Campbell.

Candidats travaillistes

Winnipeg, John Queen, S.-J. Farmer, William Ivens, Marcus Hyman, Mlle Brigden et V.-B. Anderson; St-Boniface, Fred Lawrence; Assiniboia, John McLean.

Progressistes-libéraux

Le Pas, Hon. John Bracken; Turtle Mountain, Dr F.-V. Bird; Manitou, F.-W. McIntosh; Minnedosa, Neil Cameron; Deloraine, Hugh McKenzie; Virden, Robert Mooney; Cypress, J.-L. Christie.

Candidats libéraux

Springfield, Dr Murdock MacKay; Kildonan-St. Andrews, Dr W.-H.-G. Gibbs; Morden-Rhineland, Dr C.-W. Wiebe; St. Clements, R.-A. Smith.

Autres candidats

Indépendants: Swan River, C.-Henry Goodman (lib.); Gimli, C. Ewanchuk; Winnipeg, C. Andrusychyn.

Travailliste libéral: Springfield, James Grant.

Socialiste: Winnipeg, George Armstrong.

Communistes: Winnipeg, Leslie Morris et Jacob Penner.

Voici quelle est la situation actuelle des différents partis à la Législature manitobaine qui compte 55 députés: progressistes, 29; conservateurs, 15; libéraux, 5; travaillistes, 3; indépendants, 2; un siège libre.

DE VALERA EST DEFAIT, MAIS IL NE S'EN VA PAS

Il n'obtient que 66 voix contre 74 sur une question de chômage — Le serment d'allégeance

Dublin. — Le gouvernement du président Eamon de Valera a été défait au Dail Eireann par un vote de 74 à 66 sur la question du chômage.

"Démissionnez, démissionnez", se mirent à crier les membres de l'opposition, lorsque le greffier annonça le résultat du vote. Le président de Valera déclara alors que si l'on voulait qu'il se retire, l'on n'avait qu'à proposer un vote de non-confiance.

Cette déclaration fut interprétée comme si De Valera n'avait pas l'intention de démissionner sur la question du chômage. Et afin de dissiper tout doute à ce sujet, il proposa, immédiatement après sa défaite, le bill de l'abolition du serment d'allégeance en deuxième lecture. En proposant son bill, il déclara que lorsque le peuple d'Irlande jugerait le moment venu d'avoir une république indépendante, il serait prêt à se mettre à sa tête.

De Valera était souriant après sa défaite, et à l'issue de la séance il laissa entendre qu'il soulèverait de nouveau la question du chômage.

On acceptait, depuis une semaine environ, cette défaite comme une possibilité, à cause de l'attitude du parti travailliste, qui détient la balance du pouvoir entre le Fianna Fail et le parti de l'ancien président William-T. Cosgrave. Ce parti travailliste fut placé dans une posture plutôt délicate par l'avertissement donné par les grands manufacturiers que si le président de Valera insistait pour l'abolition du serment d'allégeance et la rétention des annuités foncières, deux choses qui placeraient le Libre Etat en dehors du Commonwealth Britannique, ils seraient contraints de transférer une grande partie de leurs industries en Angleterre, afin de pouvoir rester soumis aux mesures tarifaires anglaises.

Les finances du Canadien National

Ottawa. — Le comité parlementaire des transports qui étudie présentement le problème des transports a approuvé le bill qui met une somme de $61,500,000 à la disposition du Canadien National pour l'année 1932 afin de lui permettre de refaire sa finance. On a attribué une somme de $1,903,-230 aux travaux de la gare centrale à Montréal.

Il s'est engagé un débat au comité sur le favoritisme dans la distribution des contrats pour la fourniture des traverses de chemin de fer. La discussion a été vive, mais elle a pris fin lorsque le ministre des chemins de fer, M. Manion, a déclaré que les libéraux ont distribué à des entrepreneurs libéraux 26 des 27 contrats qu'ils ont accordés pour la fourniture des traverses de chemin de fer et que la proportion a maintenant été intervertie.

Un gracieux cadeau de la France à l'Acadie

Moncton. — Le maire de la ville de Chatellerault, France, à la demande du professeur Ernest Martin, de l'Université de Dalhousie, Halifax, N.-E., vient de présenter au parc national acadien de Grand Pré des fleurs de France, des glaïeuls, des capucines, des bégonias, des chèvrefeuilles, des jasmins, des lilas, des mimosas, des pommiers d'amour et des roses de France.

Un bon nombre des descendants des déportés des Acadiens de 1755 demeurent maintenant à Chatellerault, qui est une très jolie petite ville de 20,000 âmes, située dans la riche vallée de la Vienne, à la limite du Poitou et de la Touraine, dans cette belle région qu'on a appelée le Jardin de la France, et d'où sont venus non seulement les Acadiens amenés par de Razilly, d'Aulnay et Denys, mais aussi un nombre considérable de Canadiens: les Lapointe, les Gouin, les Montpetit, les Garneau, et bien d'autres. Chatellerault se trouve à la fois sur la route nationale et la ligne de chemin de fer de Paris à Bordeaux, à 40 milles seulement au sud de Tours et de ces fameux châteaux de la Loire célèbres dans le monde entier.

Législature Provinciale

LA PROROGATION TRES PROCHAINE

Les élections auront lieu avant le 1er juillet — La redistribution des sièges est renvoyée à la première session de la nouvelle législature

A en juger d'après les propos échangés entre l'hon. W.-J. Major, procureur général, et M. John-T. Haig, les élections manitobaines auront probablement lieu avant le 1er juillet. Le député conservateur a exprimé l'opinion que le mardi 28 juin serait un bon jour, faisant remarquer qu'après le 1er juillet les citadins s'en vont à la plage ou ailleurs. M. Major, sans s'engager, a paru approuver cette date. C'est le 28 juin que se firent les élections il y a cinq ans. M. Haig recommande une campagne électorale brève.

Au point où en sont les travaux de la Chambre, tout indique une prorogation très prochaine.

Le poste de lieutenant-gouverneur

M. William Ivens, travailliste, a proposé l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur, dont les fonctions seraient remplies par le juge en chef de la province. La motion a été rejetée par 23 voix contre 13. L'hon. R.-A. Hoey et six autres progressistes l'ont appuyée. Le ministre de l'instruction publique a dit que, pour être conséquent avec lui-même, il devait voter, en faveur de l'abolition, puisqu'il s'est prononcé dans ce sens depuis plusieurs années.

Une motion critiquant le gouvernement pour avoir transféré la police provinciale à la police montée sans consulter la législature n'a été approuvée que par les trois travaillistes.

Une série d'autres motions présentées par les travaillistes n'ont pas eu plus de chance. Un bill pour amender la loi des élections, de manière à indiquer sur le bulletin le parti politique des candidats, a eu le même sort. On n'a pas réussi davantage à réduire le dépôt des candidats de $200 à $100.

Le retour à la terre

L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, a lu un télégramme d'Ottawa disant que les autorités fédérales ont décidé d'accorder leur appui au projet comme mesure de secours de chômage et de contribuer aux dépenses pour un tiers.

A ce propos, les députés travaillistes ont exprimé l'opinion que les chômeurs qui iraient s'établir sur des terres devraient être mis en garde contre des désillusions certaines. Par contre, le chef conservateur, M. Taylor, et Mme Edith Rogers, libérale, ont parlé du projet avec beaucoup d'enthousiasme.

Le premier ministre Bracken a convenu que le public ne devait pas trop attendre de ce mouvement. Le gouvernement, a-t-il dit, fera de son mieux pour mettre sur pied une organisation qui rendra service au plus grand nombre possible de citoyens; mais il ne croit pas que bien des centaines d'anciens fermiers en prennent avantage. Le gouvernement, en ce qui le concerne, procédera d'ailleurs avec beaucoup de précaution.

Pas de redistribution

Le comité spécial nommé à la dernière session de la législature pour s'occuper d'une redistribution des divisions électorales a déposé son rapport. Les membres, n'ayant pas réussi à s'entendre sur un plan de redistribution, recommandent que la question soit renvoyée à la première session de la prochaine législature.

Le rapport note que le comité a rejeté la motion de J.-T. Haig, conservateur, réduisant le nombre des députés à 40 et celle de l'hon. W.-J. Major, procureur général, fixant leur nombre à 36, mais a adopté une motion de J.-W. Breakey, libéral, recommandant que la carte électorale reste telle qu'elle est. Une motion subséquente de S.-J. Farmer renvoie la question de la redistribution, ainsi que le plan de M. Major, à la première session de la législature.

Le plan de M. Major, basé sur la population de la province d'après le recensement de 1931, prévoit: neuf circonscriptions rurales, huit ayant trois représentants chacune et une deux représentants; trois circonscriptions à un seul député, Le Pas, Saint-Boniface et Brandon; Winnipeg avec sept députés, ce qui donnerait une Chambre de 36 députés.

Au Sénat

M. MEIGHEN ET L'AFFAIRE DE LA "BEAUHARNOIS"

L'ex-premier ministre dénonce vigoureusement les sénateurs Haydon et McDougald, mais exonère Raymond

Ottawa. — M. Meighen a fait une rentrée sensationnelle dans la vie publique en prenant part au débat sur l'affaire de la Beauharnois. C'était son premier grand discours à Ottawa depuis 1927. Il a commencé par exonérer le sénateur Donat Ramond. "Nul n'a été plus heureux que moi, a-t-il dit, d'apprendre que le comité d'enquête s'était cru justifié de juger comme il l'a fait notre collègue, l'hon. Donat Raymond. M. Raymond occupe une place éminente en cette Chambre et dans tout le pays. Le comité n'a pas été généreux envers lui; il n'a été que juste.

"C'est la première fois depuis plus de soixante ans qu'il existe, que le Sénat est appelé à prendre une décision sur la conduite de certains de ses membres, et nous espérons que ce sera la dernière", dit le sénateur Meighen.

Tous les intéressés doivent agir avec la plus grande loyauté et dans un esprit judiciaire, poursuit-il, ajoutant qu'il n'a été exercé aucune pression si ce n'est en vue de faire examiner les faits non seulement avec loyauté mais avec sympathie envers tous les intéressés, et d'arriver à des conclusions dictées seulement par le sens du devoir.

M. Meighen dit qu'on ne doit pas censurer un sénateur simplement parce qu'il a fait une déclaration non conforme aux faits. Mais il est nécessaire qu'il ait apporté le plus grand scrupule et la plus grande fidélité aux faits pour ce qui concerne le rapport de ses affaires personnelles avec ses fonctions publiques. Le régime parlementaire britannique a toujours exigé une stricte fidélité aux faits.

Dans le cas actuel, il est nécessaire d'établir une distinction entre les faits incompatibles avec la dignité du Sénat qu'on reproche à certains sénateurs et ceux qui ne se rapportent que de loin à la question fondamentale. Le leader du gouvernement refait alors en résumé l'historique des syndicats de la Beauharnois et de leur transaction financière.

Le noeud du drame réside dans les méthodes employées par Sweezey et ses associés pour surmonter les obstacles de toute sorte qui les empêchaient d'obtenir l'approbation du Dominion. A Ottawa, des avocats s'occupaient de créer une atmosphère. "Ce n'étaient pas des avocats mais des parfumeurs". Sweezey a-t-il convaincu certaines personnes d'accepter de l'argent pour leur influence politique?

Le sénateur Meighen étudie alors le cas de chacun des trois sénateurs.

Autres orateurs

Avant M. Meighen, le sénateur Graham avait prononcé un grand discours pour exposer le point de vue de la minorité du comité d'enquête.

Cinq sénateurs libéraux, MM. Robinson, Dandurand, Hardy, W.-E. Foster, W.-A. Buchanan, et deux sénateurs conservateurs, M. Lynch-Staunton et le général McRae, ont aussi pris part au débat.

Le sénateur Lynch-Staunton, qui est un avocat de renom, prétend que l'adoption du rapport signifiera l'expulsion des deux sénateurs McDougald et Haydon, sans qu'il soit nécessaire de prendre aucune sorte de procédure. Si les conclusions du rapport sont en conformité avec la preuve qui a été faite à l'enquête, le Sénat ne peut faire autrement que de l'adopter et l'adoption du rapport signifie l'expulsion des deux sénateurs concernés.

Le sénateur Dandurand, chef de l'opposition à la Chambre haute, est d'avis que le comité de la Chambre des Communes qui a enquêté sur les affaires de la Beauharnois a fait preuve de partisannerie et que l'on ne peut en justice et en équité accepter son rapport.

OTTAWA. — L'élection complémentaire dans Maisonneuve, Qué., et Royal, N.-B., a été fixée au 27 juin.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: ROLAND COUTURE

VARIATIONS SUR UN THÈME CONNU

A quelque chose malheur est bon. L'extrême complexité des problèmes qui nous pressent, la poussée des ambitions, des égoïsmes, les intérêts en jeu incitent économistes et politiciens à faire appel au désintéressement On parle civisme, solidarité, coopération, et, pour un peu, on dirait: esprit chrétien.

C'est en somme rappeler une vieille notion, celle du devoir social. C'est affirmer l'un des deux grands préceptes de la Loi, le précepte de la charité; de l'amour du prochain. C'est nous plonger en pleine doctrine acéjiste.

Le devoir social! Thème connu pour l'acéjiste. C'est même, en pratique, l'unique objet de sa formation. On veut révéler au jeune homme ce devoir — c'est assez souvent une véritable révélation — lui apprendre à le remplir, lui montrer qui l'homme a l'obligation de travailler à assurer non seulement son bien-être matériel, mais encore de consacrer une partie de ses énergies à promouvoir les intérêts de la société dont il fait partie. Car, un fait s'impose: nous vivons en société. De ce fait social découlent droits et devoirs. Aux droits, il nous est loisible de renoncer; on ne renonce pas à un devoir. La politique du "chacun pour soi" dans la vie civile, le commerce, l'industrie, peut alimenter, pour un temps, certains égoïsmes replets, mais toujours pour le malheur de la société qui les nourrit.

Dès lors, impossible de se soustraire à la tâche. Quiconque a reçu des talents les doit consacrer, dans les limites d'une juste discrétion, au service de ses semblables. Il leur doit même l'effort constant, appliqué, qui décuplera ces puissances. Pas moins! Averti de ses obligations personnelles, il a le devoir d'éveiller autour de lui d'autres consciences. S'abstenir peut constituer une faute; déserter le poste, une lâcheté.

Responsabilité que celle-là! Oui, affolante, parfois, comme peut l'être à certain jour, l'accomplissement d'un devoir. Surtout que la nature ne nous incline pas tellement au don de soi. Car, sans pousser le cynisme jusqu'à répéter après le Dutrecy de Labiche: "On n'a pas trop de soi, pour penser à soi", les trop nombreux exemples d'individualisme mesquin prouvent assez que chez l'homme, pour ce mignon défaut, "c'est le fonds qui manque le moins"...

Et il y a la peur de l'échec, si naturelle aux novices de l'apostolat social. L'échec, que le défaitisme des pleutres magnifie. Oh! ce facies allongé des gens qui ont toujours l'air d'assister aux funérailles du passé! Ces mines déconfites qui disent la partie surhumaine ou perdue d'avance!

Ajoutez les "encouragements" de censeurs dévoués qui, avec un soin jaloux, s'appliquent à percer les déficiences des "jeunes"; qui trouvent gauches ou inopportunes leurs initiatives, mais qui se cloitrent dans leur tour d'ivoire, quand on leur demande un conseil pratique, ou qu'on fait appel à une expérience que leurs airs entendus laissent supposer; ou encore, le sourire fatigué et sceptique de ceux qui sont partis jadis à la conquête des libertés nationales et religieuses, mais qui "en sont revenus"... pour n'avoir pas voulu se battre!

Voilà qui suffirait à éteindre plus d'un enthousiasme, à briser plus d'un élan. Le devoir social exige qu'on marche quand même. A l'égoïsme, opposez les dévouements généreux. Affolés par la perspective d'un échec, rappelez-vous le mot de Bazin: "N'ayons pas peur de l'échec. Le premier est nécessaire, car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme..." Quant aux critiques, il faut en profiter ou en rire, suivant leur importance. Mais, applaudissements ou froids silences, acclamations ou quolibets, restez sur la scène: la pièce mérite d'être jouée.

Les applications seraient par trop faciles. Je m'en dispense. On vous a tracé maintes fois votre rôle. Allez-y galamment. S'il y faut l'effort, le travail, le sacrifice, jeunes gens, mes amis, n'hésitez pas; jetez, jetez quand même la semence avec le sourire, confiants dans la Providence qui permet que "...pour un grain tombé, tout un épi se lève."

Roméo BERGERON, S.J.

NOS AVANT-GARDES

La vie nouvelle

Enfin le long hiver nous a quittés! Un soleil plus clément partout réchauffe la vie. La nature, après un si long repos, est impatiente d'étaler sa force et ses beautés.

Le printemps est la saison des semences variées, des projets utiles et du travail ardent. C'est une préparation fiévreuse à l'été plus doux et à l'automne fructueux.

Pour vous, mes petits amis, le printemps est une période de vie débordante et de plans à réaliser. Examinons brièvement quelques activités qui pourraient vivement vous intéresser.

En outre du programme de votre avant-garde, que vous vous efforcerez de mieux remplir, chaque avant-gardiste devrait avoir un petit jardin à lui, où il cultiverait des légumes et quelques fleurs. Il verrait à l'entretien et à l'arrosage des plantes. Cela demande un peu de travail, mais non seulement vous aurez le plaisir d'avoir des légumes frais, mais aussi celui d'un passe-temps captivant, salubre et rémunérateur.

Il faudrait mentionner, je crois, les nombreux services que vous pouvez rendre à vos parents.

Un bon avant-gardiste devrait toujours s'efforcer joyeusement d'être utile à ses parents, de devancer leurs désirs. C'est un excellent apprentissage à la vie.

Et maintenant, les vacances! Qu'allez-vous faire pendant les vacances? Jouer, jouer tout le temps? Je ne le crois pas. D'ailleurs, nous aurons l'occasion d'en reparler. Soulignons seulement ce point: les avant-gardistes pendant les vacances devraient organiser, par exemple, une équipe de balle-molle. C'est peu dispendieux, c'est très intéressant. Il faut que nos avant-gardistes s'amusent sainement, qu'ils apprennent à ne pas employer tous leurs loisirs à jouer seulement, mais à se servir des jeux à dose modérée, parce qu'ils sont utiles à la santé, comme exercice et comme récréation.

Saint-Jean-Berchmans, Collège de Saint-Boniface — Réunion du 3 avril

La réunion de ce soir est une partie de sucre à laquelle malheureusement il manquait le sucre et la cabane. Jamais sujet ne fut traité avec plus d'à propos. Le temps des sucres, en effet, bat son plein. Comme nous le faisait remarquer le Père Aumônier, nous avons le malheur de ne pas connaitre la cabane à sucre ici au Manitoba. Tant pis pour nous, c'est une source de joie que nous ne connaissons pas!

La conférence de ce soir nous est donnée par notre camarade Georges Ramaekers. Il nous décrit les méthodes anciennes et nouvelles de transformer l'eau d'érable en sirop et en sucre. Il nous parle de la manière d'entailler des anciens colons, de leur manière de faire réduire et des bons moments qu'ils passaient au coin du feu. Il parle ensuite des nouvelles méthodes, des nouveaux vaporisateurs. Il termine par une belle citation de M. G. Brunet, parlant de la feuille d'érable, emblème du Canada français.

Une conférence qui n'est pas illustrée par des gravures risque de passer par-dessus la tête des gens: notre Père Aumônier l'a bien comprise, puisqu'il s'est ingénié à faire passer devant nous toute une série de gravures propres à nous faire comprendre la conférence de ce soir. Il nous apprit la manière dont les cultivateurs tirent profit de leurs arbres d'ornementation, de leurs érables. Il nous fit voir les anciens chalumeaux et ceux dont on se sert actuellement. Il nous fit voir la manière d'entailler des anciens et des modernes; il nous montra comment se fait la cueillette de l'eau, comment on la fait bouillir, comment on la réduit en sirop et en sucre.

Nous nous sommes intéressés à toutes ces choses; nous aurions aimé surtout à recevoir un de ces paquets que le Père Aumônier nous montra en terminant. Qu'il eût été bon, ce sucre après une telle conférence!

Pour nous qui ne connaissions pas comment se fabriquait le sirop et le sucre d'érable, cette soirée nous intéressa beaucoup. Si seulement nous avions pu, comme nos petits frères de l'Est, nous transporter à la cabane et voir toutes ces choses de nos propres yeux!

Raymond BERNIER.

La vie du Cercle La Vérendrye

Nous publions aujourd'hui une chronique des activités du Cercle La Vérendrye, durant l'année courante. Nous invitons les présidents des différents cercles à faire rédiger des rapports du même genre, que nous nous ferons un plaisir de publier. — N.D.L.R.

Fidèle à des traditions déjà vieilles de 25 ans, le Cercle La Vérendrye a continué cette année son travail habituel.

Pour répondre aux directives nouvelles, le cercle s'est divisé en différentes sections, qui ont chacune un but bien déterminé. La section "des études" reste toujours la plus importante, et donne le ton aux autres; la section "dramatique et musicale" voit à préparer ce qu'il faut pour les séances publiques données par le cercle, ou par les organisations qui réclament son concours; en fait, cette section a toujours eu quelque pièce sur le métier cette année. Enfin, il y a la "section sportive" qui s'occupe de promouvoir les sports dans une juste mesure, chez ses membres et leurs amis.

Pour dire un mot des principales activités du Cercle, parcourons rapidement les rapports officiels, et adoptons la division que nous trouvons.

Piété

En octobre dernier, les membres font la retraite fermée au Collège, sous la direction du P. Hacault, S.J.

Ceux des membres qui n'ont pu faire cette première retraite suivent les exercices de la retraite paroissiale des jeunes, et un grand nombre, qui avaient fait la première retraite, assistent quand même à la seconde.

Sur demande de Mgr le Curé, le Cercle a son heure sainte spéciale, le jeudi saint, de une heure à deux, dans la nuit; et en avril, le Cercle se joint au Cercle Ouvrier pour la célébration de la fête de saint Joseph.

Les membres se font aussi un devoir de prendre leur juste part dans les organisations paroissiales.

Etude

Le sujet général mis à l'étude cette année fut le Communisme; cinq ou six travaux très fouillés furent donnés sur le sujet, sur la doctrine ou l'historique du mouvement. Deux cours d'apologétique, un cours d'histoire du Canada, deux ou trois récits de voyages et nous avons énuméré le principal. D'intéressantes chroniques sont présentées, tantôt sur les principaux événements du jour, tantôt sur un fait particulier étudié plus à fond.

Action

Les circonstances n'ont pas permis, cette année, d'organiser de véritable ralliement de l'élite intellectuelle pour quelque conférence rappelant celles des PP. Doncoeur, Guitton et Paré. Mais l'action, pour moins éclatante, ne laissa pas d'être très fructueuse. En février, le cercle organisa une partie de cartes au profit de ses oeuvres. La soirée fut un véritable succès, surtout si l'on considère que toute l'organisation avait dû se faire en trois jours.

Nos sections ont été à l'oeuvre toute l'année.

Section dramatique d'abord: en décembre, elle prend part à une petite séance du collège, puis en janvier et mars, à la séance mensuelle des commissaires de Saint-Boniface. En avril, on réclame ses services pour la convention des instituteurs canadiens-français du Manitoba. Enfin sur invitation spéciale du Cercle St-Norbert de Letellier, nos artistes vont donner là-bas une séance dramatique et musicale.

Section sportive. — Elle prend cet hiver l'initiative d'une ligue de gouret Inter-A.C.J.C., où quatre équipes se disputent chaudement les honneurs. Et, la saison terminée, les membres de cette section organisent une soirée intime pour aller fêter le Juniorat, vainqueur de la ligue. L'hiver fini, il faut autre chose. On songe à la balle molle. La section dramatique, de concert avec l'O.J2.C., le Cercle Ritchot et la chorale, jette les bases d'une ligue de balle molle qui devrait intéresser une centaine de jeunes cet été. Il y a bien d'autres projets à l'horizon, mais il serait prématuré de les dévoiler aujourd'hui.

Pour être plus complets, ajoutons deux autres petits faits. A la fin d'avril, le cercle recevait un conférencier extraordinaire, le P. Paul Gagnon, S.J. Missionnaire en Chine pendant près de dix ans, le Père sut, par le récit de quelques-unes de ses aventures de mission et de la vie propre des Chinois, captiver son auditoire composé des membres du Cercle auxquels s'étaient joints quelques membres de l'O.J2.C. et du Cercle Ouvrier.

En mars, le Cercle, répondant à une invitation pressante, envoyait un de ses membres, M. Emile Couture, donner une causerie au Cercle Saint-David (Saint-Jean-Baptiste), sur le Socialisme et la Dépression, causerie fort goûtée, nous dit-on.

Et voilà, en quelques mots, à quoi le Cercle La Vérendrye, doyen d'âge des cercles de la région, a employé l'année acéjiste.

DETROIT, Michigan. — Le R. P. John-P. McNichols, Jésuite, président de l'Université de Détroit depuis 1921, est décédé. Il était âgé de 67 ans.

LONDRES. — Le Dr L.-J. Lemieux, agent général du Québec à Londres, a épousé Mlle Suzanne le Munter, fille unique du médecin de la famille royale de Belgique. La cérémonie a eu lieu à l'église Saint-Jacques, place d'Espagne.







VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 MAI 1932 NUMERO 49

LA LIBERTÉ

Je reste toujours surpris en voyant la facilité avec laquelle les agriculteurs prennent la décision, si sérieuse pourtant, de quitter leur ferme pour chercher un refuge en ville.

Mgr O. CHARLEBOIS.

Si l'on veut rendre l'agriculture payante, il faut cultiver la terre avec plus de méthode, se mettre au courant des méthodes modernes, écouter les conseils des spécialistes.

Mgr A. BELIVEAU.

Chômage et Retour à la Terre

Le mouvement de retour à la terre comme l'un des moyens de remédier à la crise actuelle du chômage semble prendre en ce moment un vigoureux essor. Pendant que la ville de Winnipeg, le gouvernement du Manitoba et les autorités fédérales s'entendaient pour mettre sur pied un projet destiné à faciliter l'établissement sur des fermes des citadins anciens cultivateurs, le sénateur Gustave Lacasse, de l'Ontario, faisait à la Chambre Haute une motion dans le même sens qui a provoqué une déclaration intéressante de la part du gouvernement.

L'argumentation de notre distingué compatriote est tout à fait inattaquable. Du point de vue économique et social, le retour à la terre est logique et sain. L'agriculture demeure la grande source de prospérité des nations en général, et en particulier du Canada dont les possibilités agricoles sont presque illimitées. On pourrait appliquer à notre pays la formule bien connue de Sully, le célèbre ministre de Henri IV, et répéter avec beaucoup de raison: *"Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont le Canada est alimenté, les vrayes mines et trésors du Pérou."*

Cette vérité fondamentale, nous l'avons un peu trop perdue de vue. Durant les années prospères, un trop grand nombre ont abandonné la ferme, séduits par les plaisirs et le gain apparemment plus aisé de la ville. Pourquoi ne pas essayer de rendre à leur vocation première ces transfuges de la vie rurale qui, pour la plupart, ont reconnu leur erreur et sont disposés à revenir aux champs? Quand une personne est faible et anémique, remarque fort justement M. Lacasse, on l'envoie refaire ses forces à la campagne. C'est le régime qu'il convient d'appliquer pour le malaise actuel. Dirigeons vers les travaux agricoles une partie de l'excédent de la population qui demeure désoeuvrée dans les villes. Ce sera un pas vers un équilibre plus normal et vers le retour de la prospérité.

Il faut bien avouer que tous les remèdes employés jusqu'ici pour conjurer la crise ont échoué lamentablement. On a englouti des millions en travaux publics destinés à secourir les chômeurs. Les provinces et les municipalités se sont endettées à un tel point que ce système apparait maintenant comme ruineux. Ceux qui ont reçu l'aumône officielle se trouvent aujourd'hui dans le même dénuement. N'est-il pas opportun de recourir à des moyens plus pratiques? Une partie de l'argent requis pour faire vivre une famille à la ville suffirait à l'établir sur une petite ferme et à la mettre en état de se suffire à elle-même.

* * *

Naturellement, il ne s'agit pas d'envoyer sur la terre tous les chômeurs sans distinction. Le remède ne s'applique qu'à ceux qui ont une certaine expérience de la ferme et sont susceptibles de s'y tirer d'affaire; mais si l'on réussissait à soustraire au budget de la charité publique cette catégorie intéressante des anciens cultivateurs, ce serait un résultat fort appréciable.

On objectera que le sort des fermiers n'est pas si enviable par le temps qui court et que le moment est mal choisi pour augmenter le nombre des producteurs. Mais ceux de la ville qui demandent à retourner sur la terre n'ambitionnent pas d'y faire fortune à bref délai; ils seront pleinement satisfaits s'ils réussissent à y récolter de quoi nourrir leur famille, en attendant les jours meilleurs. Un mouvement de grande envergure pour établir les chômeurs sur la terre deviendrait facilement une injustice à l'égard des cultivateurs actuels qui, eux aussi, ont besoin de protection. Comme le notait fort à propos M. Robert Forke, il est tout aussi important de garder les gens sur la terre que de les y renvoyer. C'est d'ailleurs ce que l'on comprend dans nos provinces de l'Ouest, où les gouvernements ont fait adopter diverses mesures destinées à venir en aide à la classe agricole.

En donnant son adhésion à l'idée du sénateur Lacasse comme chef parlementaire du gouvernement au Sénat, M. Meighen a parlé d'un vaste programme de retour à la terre, en ce moment à l'étude, par lequel de quinze à vingt mille familles seraient installées sur des fermes. Ce chiffre, réparti à travers tout le Canada, n'a rien d'exagéré, étant donné les grandes étendues de terre arable disponibles chez nous. Nous sommes encore loin, sans doute, de la réalisation; mais c'est un projet d'une trop haute portée économique et sociale pour ne pas souhaiter qu'il réussisse.

Donatien FREMONT.

L'Iniquité Espagnole

Ainsi donc, encore une fois, des pages douloureuses, dramatiques et glorieuses s'inscrivent aux fastes de la Compagnie de Jésus! Et, comme naguère au dix-huitième siècle, ce sont des gouvernants de l'Espagne, de la catholique Espagne, qui en établissent le texte.

Lorsque se produisit, il y a onze mois, la révolution, pacifique de prime abord, qui renversa la monarchie à Madrid, on put se demander quel caractère allait prendre le nouveau gouvernement républicain. Serait-il modéré, vraiment national, respectueux de tous les droits et ami de la justice? On pouvait l'espérer; on pouvait également concevoir des alarmes. Les excès commis çà et là par une populace égarée, les assauts contre des institutions qui n'avaient rien fait pour provoquer de telles violences, vinrent bientôt donner contenance aux pronostics pessimistes. Mais encore fallait-il attendre l'organisation du nouveau régime, l'adoption d'une constitution, et la mise en oeuvre du gouvernement instauré sur les ruines de la royauté, avant d'être fixé quant à l'orientation de la république espagnole. Depuis plusieurs mois, le doute n'est plus possible. La législation édictée et les décrets rendus au mois d'octobre dernier indiquent nettement quels sont les principes, les doctrines, les vues politiques des Cortès et des ministres de Madrid. Ces gouvernants sont des ennemis du catholicisme, et ils entendent poursuivre, le front haut, un programme d'arbitraire et de spoliation.

On ne saurait donner une autre signification à la loi adoptée par les Cortès, le 13 octobre 1931, et aux mesures draconiennes qui en ont été la suite. Cette loi ordonne la dissolution des Ordres religieux qui, par leur activité, constituent un danger pour la sécurité de l'Etat. Elle place tous les Ordres sous la main du ministre de la Justice. Elle leur refuse le droit d'enseigner. Elle autorise la nationalisation de leurs biens. Quant à ce qui concerne particulièrement les Jésuites, elle leur accorde un traitement de faveur; en effet, elle les voue, sans recours, à la dissolution et à la dispersion. Voici le fameux article 24 qui les vise directement: "Les Ordres religieux qui, statutairement, imposent, outre les trois voeux canoniques, un autre voeu spécial d'obéissance à une autorité autre que l'autorité légitime de l'Etat, sont dissous. Leurs biens seront nationalisés et employés à des biens d'assistance et d'enseignement." Il n'y avait pas à s'y tromper. Les Jésuites, faisant le voeu spécial d'obéissance au Pape, étaient directement visés par ce texte. Et en effet, un décret venait bientôt proclamer la dissolution de la Compagnie de Jésus en Espagne et la confiscation de ses biens. Arbitraire et spoliatrice, la nouvelle république se décernait à elle-même ce double titre.

Quoi de plus arbitraire que de mettre hors la loi des hommes qui ne sont convaincus d'aucun crime, d'aucun acte contraire au bien public ou à la sécurité de l'Etat. On peut affirmer sans crainte que les membres de la Compagnie de Jésus pouvaient être classés parmi l'élite du peuple espagnol. Cette élite, on la chasse comme on chasserait des malfaiteurs. Et on fait cela quelques mois à peine après avoir renversé un régime auquel on reprochait d'avoir abusé du pouvoir personnel et du gouvernement dictatorial.

Non content de persécuter, on spolie. On vole les Jésuites après avoir décrété leur expulsion. On nationalise, ce qui signifie en bon français, que l'on confisque leurs biens. Ces biens n'avaient pas pour objet la jouissance personnelle des religieux. Ils étaient plutôt consacrés au progrès de la nation, à l'éducation, au développement des sciences et des lettres. "Nationalisés", que deviendront-ils? Sans doute ce qu'est devenu en France le fameux milliard des Congrégations, proie tôt dévorée sur laquelle s'est abattue la bande avide des cormorans de la liquidation officielle.

Ce tyrannique décret de dissolution, cette honteuse mesure de spoliation, constituent au premier chef des actes antipatriotiques et antiprogressifs. La Compagnie de Jésus devrait être considérée pour tout bon Espagnol comme une gloire spéciale de l'Espagne. C'est un grand homme espagnol, Ignace de Loyola, qui en a été le fondateur. Parmi ses premiers généraux, parmi ses apôtres, ses docteurs, ses maitres de la science, on voit briller les noms illustres de François de Borgia, de Pierre Claver, d'Alphonse Rodriguez, de Suarez, de Salmeron, tous fils de la noble Espagne. La Compagnie de Jésus, dans la péninsule ibérique, pouvait être considérée comme une institution nationale. Quels bienfaits ne répandait-elle pas autour d'elle! Dans le domaine de l'enseignement secondaire, elle dirigeait vingt et un collèges, dont sept mille élèves suivaient les cours. Un grand nombre d'écoliers étaient reçus gratuitement dans ces institutions. Les Jésuites étaient aussi à la tête de deux grandes universités, celle de Deusto et celle de Comillas, ainsi que d'une école supérieure de commerce à Deusto. Parlant de cette dernière, un représentant du gouvernement belge, après comparaison, déclarait qu'elle était la meilleure de toutes celles qu'il avait vues. Dans l'ordre scientifique, les Jésuites ne jouaient pas un rôle moins important; ils dirigeaient l'Institut de chimie et le Laboratoire biologique de Sarria, l'Institut catholique des arts et industries, deux Observatoires, l'un, celui de l'Ebro, qui soccupait spécialement de géophysique, d'électro-météorologie et d'héliophysique, et l'autre, celui de Cartuja et Grenade, qui s'occupait d'astronomie et de météorologie, et possédait une station sismologique. Le zèle de ces admirables éducateurs se manifestait dans toutes les sphères de l'enseignement public. Leurs écoles du dimanche recevaient des milliers et des milliers de jeunes filles. Ils donnaient des cours gratuits aux ouvriers, hommes et femmes, artisans et employés, sur les matières commerciales et techniques, électricité, dactylographie, dessin, mécanique, comptabilité, arts appliqués, etc.

Dans le domaine de la charité, des oeuvres sociales, l'action de la Compagnie de Jésus n'était pas moins efficace. Elle s'occupait des émigrants et des prisonniers; elle avait abordé avec succès le problème du crédit agricole, pour venir en aide aux petits agriculteurs; elle avait fondé des cercles d'ouvriers; elle avait ouvert un vaste hôpital pour lépreux, où avaient été accueillis et soignés des centaines de malades; elle était l'âme des institutions charitables, des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul et autres du même genre.

Ce sont toutes ces oeuvres de lumière et de charité, c'est tout ce dévouement religieux et social, c'est toute cette activité bienfaisante que les gouvernants actuels de l'Espagne ont frappés au coeur par leurs décrets. Ces proscriptions et ces spoliations ont soulevé les protestations du monde catholique tout entier. De France, les membres de la Corporation des Publicistes chrétiens, les Paul Bourget, les Georges Goyau, les René Bazin, les Louis Bertrand ont adressé aux victimes des sectaires espagnols, l'expression de leur ardente sympathie. Mais, au-dessus de toutes les voix fraternelles, une voix paternelle, la plus auguste voix qui soit au monde, s'est fait entendre. Elle a glorifié les Jésuites d'Espagne, qui souffrent pour le nom du Sauveur et pour leur dévouement du Pape. Elle a proclamé que la consolation du Pontife suprême est d'avoir "de tels fils et de tels défenseurs", et elle les a mis "face au monde tout entier, à l'ordre du jour de toute l'Eglise et de tout le royaume du Christ".

De telles paroles sont pour un Institut, le plus glorieux des parchemins. Elles devront fortifier durant l'épreuve, le courage des Jésuites bannis, et leur donner confiance en ces retours consolants que la Providence a déjà ménagés à leurs frères dans d'autres pays que l'Espagne.

Thomas CHAPAIS, sénateur,
Ancien délégué à la Société des Nations

(Le "Messager Canadien du Sacré-Coeur", mai, 1932.)

PAGES D'HISTOIRE DE FRANCE

Le christianisme en Gaule

La vraie foi fut apportée en Gaule peu de temps après la mort de Jésus-Christ. L'Empire romain était alors le maitre incontesté du monde civilisé et sa puissance s'étendait jusqu'à la Gaule qui lui était soumise. La Méditerranée était sa mer, un lac vivant sillonné en tous sens de bateaux marchands; depuis 600 ans Marseille existait et était le port naturel et florissant de la Gaule.

En ces temps-là, nul ne prêta attention à une embarcation venue l'Orient, du port de Jaffa, et qui vint s'échouer sur le littoral près de Marseille. Il en descendit quelques femmes voilées à l'orientale et quelques hommes dont le type ne fit pas sensation. C'étaient les envoyés de Pierre, le chef des apôtres pour l'évangélisation de la Gaule païenne, Lazare le ressuscité, ses deux soeurs Marthe et Marie-Madeleine et quelques disciples. Débarquant près de Marseille et le Rhône étant alors la grande voie de communication avec le centre de la Gaule, la tradition nous montre ces disciples se dispersant et remontant les deux rives du fleuve majestueux, portant la parole aux cités florissantes qui se trouvaient près de ses rives. C'étaient Arles, Tarascon, Avignon, Orange, Vienne, puis Lyon.

Lazare fut l'évêque de Marseille, où il subit le martyre en l'an 72. Trainé devant ses juges qui le sommaient d'apostasier, fièrement il répondit: "Ressuscité par le Christ, je n'avais à vivre que pour Lui, et je n'ai rien à faire que mourir pour Lui." Marthe fut l'apôtre de Tarascon et d'Avignon. La tradition nous montre Marie-Madeleine, après avoir travaillé activement avec Lazare et Marthe, se retirer à la grotte de sainte Baume, pour y mener une vie de contemplation.

Le champ de l'évangélisation de la Gaule était immense et difficile, car le paganisme y régnait depuis de longs siècles, aussi faudra-t-il attendre jusqu'au deuxième siècle pour y trouver une église florissante, l'église de Lyon.

Magnifiquement situé au confluent du Rhône et de la Saône, Lyon, ou plutôt Lugdunum, avait été fondé vers l'an 48 avant Jésus-Christ et était devenu la première cité des Gaules. Vers l'an 177, à la persécution de Marc Aurèle, plusieurs chrétiens y vivaient insolés et sans organisation. Devenant de plus en plus nombreux, ils écrivirent à l'évêque de Smyrne, Polycarpe, disciple de saint Jean, et lui demandèrent un chef. Un évêque, l'évêque grec Pothin et Irénée, le savant docteur, leur furent envoyés. Ils organisèrent fortement cette petite communauté de chrétiens. Mais, devenus nombreux, leur présence et leurs actes furent remarqués des païens et Lyon, comme Rome, allait connaitre l'ère des persécutions et des martyres. La réponse de l'empereur Marc Aurèle, consulté par le gouverneur de Lyon, sur la conduite à tenir envers les chrétiens, avait été catégorique: libérer ceux qui renieraient; les citoyens romains auraient le privilège d'être décapités et les autres seraient livrés aux bêtes.

Sur la colline de Fourvières, à l'emplacement actuel de la basilique, se trouvait le forum monumental. On y prépara de grandes fêtes: combats de gladiateurs, courses, concours d'éloquence et de poésie, jeux burlesques; mais l'attraction principale serait le martyre de chrétiens dans l'arène. Quelques-uns seraient attachés à des pieux, enduits de poix, et serviraient ainsi de torches pour éclairer le spectacle, tandis que d'autres seraient exposés aux bêtes. L'histoire a conservé le martyre de sainte Blandine, jeune servante qui, condamnée à périr dans l'arène, vit les lions venir se coucher à ses pieds. Saint Pothin, qui avait osé prêcher la doctrine de l'évangile au forum, fut lapidé; mais la semence jetée par Lazare et ses disciples allait porter ses fruits. Par centaines et par milliers, les prosélytes demandèrent le baptême et par centaines et par milliers ils périrent martyrs, victimes de leur foi. Saint Pothin mort, saint Irénée lui succède, en 202. On le massacre à son tour avec des milliers de ses disciples. Une ancienne inscription conservée à Lyon porte ce nombre à 19,000. Mais le christianisme triomphe, et Lyon sera l'église primatiale des Gaules, d'où le Christ rayonnera dans toute la nation.

Le nombre des chrétiens augmentant sans cesse, vers l'an 250 le Pape Fabien leur envoya sept évêques. L'un d'eux, saint Denis, fut celui qui s'aventura le plus au nord et Lutèce, qui devint Paris, fut son champ d'action. La colline qu'arrosa son sang et celui de ses disciples en fut consacrée à tout jamais et son nom actuel de Montmartre n'est que le dérivé de "Monts des Martyrs".

La victoire et la conversion de l'empereur Constantin, en 312, assura pour un temps un peu de liberté et de protection. L'Eglise put s'organiser et les évêques devinrent de véritables chefs qui, à l'époque de la décadence romaine et de l'invasion des barbares, organisèrent la défense des cités. C'est ainsi que lors de l'invasion des Huns, l'histoire nous montre saint Loup, évêque de Troyes, et saint Aignan, évêque d'Orléans, sauvant leur ville de la fureur d'Attila. Tous les historiens s'accordent à dire que ce fut grâce aux évêques que l'oeuvre civilisatrice des Romains ne fut pas complètement anéantie en Gaule.

La dernière sainte de la Gaule fut sainte Geneviève, qui vécut de 423 à 513. C'est pendant sa longue vie que s'écroulera le monde romain et que s'élèvera le royaume franc. Elle fut la protectrice de Paris et l'amie de Clotilde et de Clovis. Par ces cinq siècles de christianisme, la Providence avait donc admirablement protégé et fortifié l'Eglise des Gaules. Elle la préparait ainsi au baptême de Clovis, le premier roi des Francs et à la mission civilisatrice qui allait lui être confiée.

G. CHAVANNE.

Des chômeurs qui vivaient mieux que nombre de travailleurs

Saskatoon. — Le conseil municipal de Saskatoon a appris que quelques chômeurs secourus par la ville n'ont pas trop de misère. Deux commandes, récemment remplies par les magasins et qui étaient supposées ne concerner que les 24 articles essentiels indiqués par le conseil, montrèrent qu'on avait acheté du saumon et du homard en conserve, des olives bourrées, des amandes, du chocolat, du tabac et des pamplemousses français.

Les magasins qui ont rempli ces commandes ne feront plus d'affaires avec la ville et il est probable que la ville ouvrira son propre magasin.

Des échevins ont aussi appris que certains chômeurs avaient essayé d'obtenir de l'argent en échange de leurs bons de vivres et qu'un sans-travail avait demandé à une compagnie de gazoline bien connue de lui donner de la gazoline pour son auto au lieu de l'huile de chauffage qui avait été indiquée sur sa carte par l'officier du secours municipal.

Mme P.-E. Marchand réélue présidente générale de la F.F.C.F.

Ottawa. — Mme P.-E. Marchand a été réélue présidente générale de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

La dernière année fut pour la F.F.C.F., très féconde en oeuvres de bienfaisance de toutes sortes, et le rapport annuel, présenté par Mlle Wilhelmine Desrosiers, secrétaire-archiviste, en fait foi. Trois nouvelles sections ont été fondées au cours de l'année, une à Pembroke, une autre à Bonfield, et une troisième dans la paroisse du Christ-Roi, à Ottawa. Les sections de la Fédération sont maintenant au nombre de quinze.

Une envolée transatlantique

New-York. — Bernard McFadden, un enthousiaste de l'aviation et un philanthrope, veut faire des expériences dans le but d'établir un service de messageries rapide entre Hâvre-de-Grâce, l'Angleterre et la France. Le pilote qu'il a choisi pour faire ces expériences, Lou Richers, d'Arlington, N.-J., partira pour une envolée transatlantique à destination de Paris, entre le 10 et le 25 mai. Il s'arrêtera en cours de route à Havre-de-Grâce et à Dublin. Il espère accomplir le voyage en 18 heures.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Crise et publicité

Le Droit (Charles Gautier):

On est parfois surpris du montant d'argent que les grandes manufactures et les gros magasins dépensent en frais d'annonce. C'est qu'ils éprouvent le besoin de faire connaitre leurs produits ou leurs articles, qui, sans publicité, ne s'écouleraient pas.

Qu'on le remarque bien, ce n'est pas le consommateur qui paie pour l'annonce. Celle-ci se paie toute seule par un accroissement du chiffre des affaires, qu'elle provoque infailliblement.

Les objets manufacturés les plus annoncés sont ceux qui sont le plus demandés. Les maisons de commerce qui annoncent sont les plus achalandées et les plus prospères. Elles ne vendent pas plus cher que les autres. Souvent elles vendent moins cher parce que, précisément, la publicité qu'elles font attire vers leurs magasins une plus large clientèle et qu'ainsi, à cause de la quantité des articles qu'elles vendent, elles sont en mesure de se contenter, pour chaque unité, d'un moindre profit.

Il s'agit plus que jamais de ne pas se laisser gagner par le découragement, de faire marcher les affaires, de tenir l'argent en circulation. Comment y réussira-t-on si l'on restreint l'annonce qui crée la demande pour les produits de l'industrie et du commerce? Ce serait là faire une fausse économie, une économie désastreuse.

Le radium au Canada

La Presse (Montréal):

Les ressources minérales du Dominion sont incalculables et l'on en fait à peine actuellement l'exploitation. Suivant la statistique fédérale de 1929, la dernière année qui présente à ce sujet des chiffres officiels précis, le Canada était à la tête de tous les pays pour la production de l'amiante et du nickel, le troisième pour l'or et l'argent, le quatrième pour le plomb et le cuivre, le sixième pour le zinc, le onzième pour la fonte en gueuse et le charbon. Au cours de cette même année, il contribuait 85 pour cent de la production mondiale du nickel, 60 pour cent de l'amiante, près de 50 pour cent du cobalt, 10 pour cent de l'or, 9 pour cent de l'argent, 8 pour cent du plomb, 5 pour cent du zinc et 16 pour cent du cuivre. En 1930, le revenu brut de l'industrie minière s'élevait à plus de $278,000,000.

Voici maintenant qu'à ces divers métaux devra se joindre dans un avenir prochain le radium, dont la valeur est inestimable.

Les recherches minéralogiques poursuivies en ces derniers temps ont établi que le "pitchblende", minerai contenant ce prodigieux métal, se trouve en larges dépôts dans la région du lac du Grand Ours, au Territoire du Nord-Ouest, d'où l'on a raison de présumer que le Canada sera bientôt en mesure de rivaliser avec le Congo belge, qui jusqu'ici a produit 95 pour cent du radium employé dans le monde entier.

Envisagée du point de vue simplement humanitaire, cette découverte est d'une importance énorme. Le radium commande, comme on le sait, un prix excessivement élevé dans le commerce, mais sa valeur est encore bien plus hautement appréciée en thérapeutique pour le traitement du cancer. Aussi importe-t-il de veiller avec grand soin sur ce trésor de nos ressources naturelles. C'est pour ce motif que le sénateur McRae suggérait récemment au gouvernement fédéral de constituer en réserve tous les dépôts de "pitchblende" de la région, afin d'en pouvoir contrôler l'exploitation dans l'intérêt de la science.

Le Pape parle-t-il trop?

Le Droit (Ottawa):

Le primat de l'Eglise d'Angleterre au Canada trouve que, depuis quelque temps, Notre Saint-Père le Pape s'est pris très au sérieux, et que les messages qu'il a radiodiffusés à travers le monde sont d'un caractère troublant.

Ceux qui s'étonnent de voir le Pape s'occuper de tant de choses ne saisissent pas la pensée profonde qui fait l'unité de ces manifestations multiples et en explique la fréquence. Le Pape ne prend si souvent la parole et la plume que pour protéger la valeur spirituelle et la destinée éternelle de notre famille humaine, que des propagandes funestes ruineraient s'il les laissait triompher en ne s'y opposant pas.

Le Souverain Pontife a défendu le caractère indissoluble et les lois divines du mariage. Aurait-il fallu, auparavant, qu'il consulte les sectes protestantes qui reconnaissent la légalité du divorce, admettant la restriction des naissances, remarient les divorcés et dont les prédicants divorcent eux-mêmes?

S. S. Pie XI s'est dressé en face de l'Etat accapareur de la jeunesse et en a énergiquement dénoncé les abus. Dans son Encyclique sur le fascisme, il a protesté contre cette tentative "de monopoliser entièrement la jeunesse, depuis la première enfance jusqu'à l'âge d'adulte, pour le plein et exclusif avantage d'un parti, d'un régime sur la base d'une idéologie, qui explicitement se résout en une vraie et propre statolâtrie païenne, en plein conflit tout autant avec les droits naturels de la famille qu'avec les droits surnaturels de l'Eglise."

Ecrits canadiens et livres de prix

Le Soleil (Québec):

Reste à savoir si les livres canadiens que l'on choisit sont vraiment les meilleurs. M. Olivar Asselin, du "Canada", en doute. D'après lui, on attache peut-être trop d'importance à des livres d'une autre génération, livres considérés à tort comme des classiques régionaux et dont la qualité est parfois douteuse. On s'en tient, dit-il en substance, à Crémazie, Fréchette, Casgrain et quelques autres, imprimés d'ailleurs en Belgique, et on ne tient pas compte d'une vingtaine d'auteurs modernes qui s'ajouteraient avec avantage à cette littérature d'un autre âge. Il ajoute:

"Soupirons après l'homme de goût, ministre ou fonctionnaire, qui saura faire une part équitable de son budget de librairie aux auteurs canadiens de notre époque, sans oublier ceux qu'il faut lire avant tous autres pour apprendre le français et acquérir le goût du français: les écrivains français."

Cette phrase contient toute la solution du problème: qu'on achète les quelques livres canadiens qui en valent la peine, fort bien, mais qu'on n'oublie pas que c'est encore dans la littérature française, la bonne, que nos enfants apprendront le mieux leur langue. Nous ne disons pas cela pour nuire en rien aux auteurs canadiens, mais uniquement pour empêcher une exagération dans un sens ou dans l'autre. Il vaudrait peut-être la peine de nommer un comité d'hommes de haute culture et de bon goût, qui ferait le choix désiré. Si on laisse le choix à certains éléments, on sèmera, chez les écoliers, le mauvais goût et l'habitude d'une langue et d'une pensée douteuses.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Pour le mois de mai

Intention générale bénie par le Saint-Père: La dévotion à Marie Reine des Martyrs.

"Un glaive transpercera votre âme!" C'est le martyre que Siméon prédisait à Marie. Le glaive tue, quand il perce le coeur; quand il perce l'âme, il torture d'une interminable mort. Marie a été torturée toute sa vie. Elle connaissait les terribles prophéties de la Passion: "Stupeur en Le voyant, défiguré, Homme de douleurs, devant qui on se voile la face?..." Pendant que Jésus grandit, Marie se prépare à cette "stupeur" qui l'attend.

Malgré sa préparation, quel martyre sous la Croix! Cette loque sanglante, c'est son Fils bien-aimé! Elle partage ses douleurs physiques par une compassion de désir. C'est par une compassion réelle qu'elle partage son ignominie. Jésus meurt en imposteur confondu, en faux prophète démasqué! Effroyable déshonneur! Marie debout partage son déshonneur; on se la montre: "C'est la Mère du Pendu!" Partager ainsi, c'est soulager un peu. Rien qu'un peu: car le déshonneur devant les hommes, c'est jeu d'enfant.

Ce qui est terrible, c'est le déshonneur devant Dieu. Jésus Innocent s'est fait "péché" pour nous; devant son Père très saint, il est confus, broyé; il demande grâce: "Père, pourquoi m'abandonner?" Marie corédemptrice n'abandonne pas; elle partage ce brisement d'âme: voilà son mystérieux martyre. S'il faut en croire ce qu'elle-même aurait dit à sainte Brigitte, le glaive de Siméon, même après l'Ascension de Jésus, tortura son âme jusqu'à sa mort!

Intention missionnaire: Les associations d'étudiants pour les études missionnaires.

OTTAWA. — Un fils est né à Mme Herridge, la femme de M. W.-D. Herridge, le ministre canadien à Washington. On sait que Mme Herridge est la soeur du premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett.

QUEBEC. — En moins de trois heures, le syndicat des banques avait disposé de l'émission de $3,000,000 de débentures de la ville de Québec, portant intérêt de six pour cent avec échéance le premier mai 1939.

SAINT-BONIFACE

Le R. P. Paré assistera au Congrès de l'A.C.J.C. au Manitoba

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le R. P. J.-I. Paré, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., viendra à Saint-Boniface pour le Congrès de l'Union Régionale qui aura lieu les 11 et 12 juin.

La Saint-Jean-Baptiste à Saint-Boniface

Pour des raisons majeures, dont la crise actuelle des affaires n'est pas la moindre, la célébration du soixantième anniversaire de la fondation de cette société au Manitoba n'aura pas lieu cette année. Telle fut la décision prise par les membres de l'exécutif lors de l'assemblée du 25 avril dernier. Tous les officiers étaient présents; Mgr Jubinville, notre chapelain, avait bien voulu nous faire l'honneur de passer une partie de la soirée avec nous et prendre part aux délibérations.

M. l'abbé E. Lévesque avait été invité d'une façon spéciale afin de discuter l'opportunité de conclure une entente entre le Cercle Jubinville et la Société Saint-Jean-Baptiste en vue d'un travail en commun, sous différentes formes. On en connaîtra le résultat plus tard.

A une réunion précédente de l'exécutif, on avait offert un vote de sympathies à notre bien-aimé chapelain, Mgr Jubinville, à l'occasion du décès de son frère, M. Raymond Jubinville.

Il fut aussi décidé de convoquer une assemblée générale pour dimanche prochain, le 8 de ce mois, à 2 h., dans la salle de l'hôtel de ville.

Ce soir, dans la salle paroissiale de "Holy Cross"

Une représentation qui a obtenu beaucoup de succès à Starbuck, "Nora Wake Up", sera donnée ce soir, le mercredi 4 mai, dans la salle paroissiale de "Holy Cross", Norwood, grâce à l'amabilité de M. l'abbé Brodeur, curé, qui a libéralement mis sa salle à la disposition des jeunes artistes. Le programme sera le même qu'à Starbuck, avec Mlle Boivin, Mme Boivin et M. l'abbé Gustave Couture, violoniste, qui présentera ses acteurs.

L'entrée sera de 25 sous. Venez donc passer une agréable soirée, mercredi soir, et encourager la petite paroisse de Starbuck.

La soirée des réservistes français

La soirée annuelle organisée au profit des oeuvres de l'Association des Réservistes français suscite toujours beaucoup d'intérêt parmi notre population, qui sait quels soins l'on apporte à la préparation de cette séance. Cette année encore, la direction en avait été confiée à M. Camille Sainte-Marie et il s'est acquitté de sa tâche à la perfection. Le programme, fourni et varié, a été très goûté du nombreux auditoire qui remplissait la salle de l'Institut Collégial Provencher.

Un numéro original était l'orchestre de pianos-accordéons de Bill Lowe, composé de dix musiciens, qui ont joué avec beaucoup de succès plusieurs morceaux d'ensemble, ainsi que des solos et duos.

Mlle Yvonne Thibault, MM. J. Perras et L. Glénat, trois chanteurs que l'on entend toujours avec plaisir, nous ont donné d'intéressants extraits des "Cloches de Corneville".

Maurice Chevalier lui-même figurait au programme... sous les traits de notre jeune ami Denis Belair, qui imite très bien la mimique et la voix du célèbre acteur français.

Les accompagnatrices au piano étaient Mme Laflèche et Mlle Jeanne Belair.

Les morceaux de résistance de la soirée étaient deux comédies: "Trop Heureux!" et les "Deux Sourds". La première est une scène de ménage amusante que M. et Mme Camille Sainte-Marie ont détaillée avec bonheur. Dans la seconde, où les situations comiques se succèdent comme un feu roulant, acteurs et actrices nous ont royalement divertis. C'étaient: M. Armand Laflèche (Damoiseau), M. Camille Sainte-Marie (Placide), Mme Victor Robillard (Eglantine), Mme Camille Sainte-Marie (Lucie), MM. Denis Belair et Brunelle Léveillé (deux jardiniers).

Au début de la séance, M. Léon Michel, président de l'Association des Réservistes français a rappelé en quelques mots la nature de ce groupement et ses titres à la reconnaissance du public. Il a remercié les dames auxiliaires qui, sous la direction de Mme de Denus, se dépensent sans compter pour le bien des vétérans et de leurs familles, ainsi que les artistes dévoués qui ont bien voulu se charger du programme de la soirée.

Ligue des Dames Auxiliaires des Réservistes Français C.L.—B.E.S.L.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu, soit par leur présence, ou leur concours, contribuer au succès de notre concert du 29 avril dernier.

Nos plus sincères remerciements vont surtout aux dévoués artistes qui ont su charmer l'auditoire pendant plusieurs heures; aussi ils furent récompensés par les chaleureux applaudissements du public.

A tous encore, un cordial merci.

LA SECRETAIRE.

Organisation Jubinville des Jeunes de la Cathédrale

Lundi dernier se déroulait, sous le haut patronage de Mgr Jubinville, la réunion mensuelle de l'O.J2.C. Le président, M. Gilles Guyot, souhaite la plus cordiale bienvenue à Mgr Jubinville, qui a bien voulu nous honorer de sa présence, au R. P. Schelpe, aux membres et leurs amis, et ordonne l'exécution de la besogne.

Le rapport du secrétaire, M. Lucien Painchaud, atteste une vie intense dans notre organisation; suit la lecture des suggestions du comité sportif en vue d'organiser une ligue de balle-molle avec les cercles de l'A.C.J.C.; le comité nommé pour étudier cette question est entré en pourparlers avec les cercles de l'A.C.J.C. et leur démarche a été fructueuse; reste la question du contrôle des finances pour ce département qui est renvoyée au grand comité pour décision finale.

Une motion pour un comité sportif permanent est passée et les camarades A. Lemay, A. Pageot et Armand Lévesque sont élus à ce poste.

La culture physique par le sports, de pair avec la culture morale et intellectuelle, occupe une large part dans la vie de notre organisation, et c'est pour unir le plus fraternellement possible toutes les jeunes forces vives que fonctionne l'O. J2.C. Cette union a été invoquée par le R. P. Schelpe au cours de son intéressante causerie qu'il a prononcée sur "l'Homme moderne".

Tout ici-bas évolue comme les saisons, et l'homme suit le grand mouvement de cette vie moderne. L'industrie moderne se transforme continuellement et ne travaille que pour s'enrichir, d'où vient la surproduction qui est une des racines du mal dont souffre aujourd'hui l'univers. Seul le bon Dieu peut résoudre ce grand mal, et ce n'est qu'en nous unissant à Dieu par la prière et une vie exemplaire, que nous pourrons nous sauvegarder contre les mille dangers qui nous assiègent dans cette vie de mouvement, et ainsi garantir le salut de notre âme, si nous ne voulons pas que notre mentalité, notre morale et notre foi suivent le torrent de cette impétueuse évolution.

M. le président remercie vivement le R. P. Schelpe de sa magnifique causerie et nous exhorte à en dégager de précieuses leçons. Il exprime son regret de voir le P. Schelpe nous quitter durant les mois d'été et, au nom de l'Organisation, lui présente sous forme de cadeau une marque de notre estime et de notre reconnaissance.

Nous nous faisons l'humble porte-voix de l'Organisation pour remercier sincèrement le R. P. Schelpe du bien qu'il a accompli parmi nous et l'assurons que c'est grâce à la jeunesse de son coeur, à ses conseils paternels et à la sagesse de ses directions que sont groupés aujourd'hui en une seule famille plus d'une centaine de jeunes gens.

Mgr Jubinville, président honoraire de l'Organisation, nous adresse des paroles salutaires et exprime son désir de collaborer de tout son pouvoir et de tout son coeur à l'avancement et au succès de notre Organisation. M. l'abbé Lévesque remercie à son tour le Rév. Père conférencier de son travail parmi nous.

Sur la proposition de M. U. Bélanger, les membres votent des sympathies à Mgr Jubinville à l'occasion de la mort de son frère, de Letellier. Le secrétaire nous communique la correspondance reçue par l'Organisation.

Les camarades Tremblay et Jacques jetèrent une note de gaieté parmi l'assistance avec deux déclamations. La rafle, toujours gratuite, favorisa cette fois M. Aimé Provencher, qui fut l'heureux gagnant d'une magnifique boîte de chocolats.

SEC.-CORRESPONDANT DE L'OJ2.C.

Belle soirée de l'O.J².C.

La soirée intime de l'O.J2.C., qui eut lieu dimanche dernier à l'Institut Collégial Provencher, restera chez les jeunes gens de Saint-Boniface et leurs amis comme un de leurs plus agréables souvenirs. Près de 350 jeunes gens, dont l'activité et la gaieté ne ralentirent pas un instant, contribuèrent au succès enviable de cette soirée.

La partie de cartes, les déclamations du R. P. Schelpe, la délicieuse comédie intitulée "La grammaire", l'heure de l'O.J2.C. à la radio qui amusa beaucoup l'auditoire, les chansons de Miles M. Boivin et I. Phaneuf, le petit goûter, tout, en somme, fut très apprécié par l'assistance.

Sincère merci à tous ceux qui ont si chaleureusement répondu à l'invitation de l'O.J2.C. et aux dévoués organisateurs.

Autres nouvelles de Saint-Boniface en page sept.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine

5 mai

Simone Campeau, Saint-Norbert.

Bernadette Laramée, Saint-Norbert.

6 mai

Rita Chicoine, Hoey, Sask.

Albert Guilbault, Fannystelle, 11 ans.

Françoise Carignan, Winnipeg, 11 ans.

Bernard Muller, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 6 ans.

7 mai

Yvette Arnal, Saint-Norbert.

8 mai

Dolorès Châle, Saint-Georges.

Thérèse Lambert, Transcona, 8 ans.

Réginald Champagne, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 11 ans.

Martin Hamel, Fannystelle.

Elzéar Boulet, Dunrea, 11 ans.

9 mai

Anna Giles, Saint-Léon.

Robert Breland, Saint-François-Xavier, 10 ans.

10 mai

Virginie Nick, Mariapolis, 12 ans.

Joséphine Dufresne, Lorette, 11 ans.

Nellie Black, Fannystelle.

Théodore Tétreault, La Broquerie, 14 ans.

11 mai

Angèle Légaré, Dunrea, 13 ans.

Gertrude Boulet, Dunrea, 7 ans.

Edouard Martin, Transcona, 14 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

NOS ARBRES EN FLEURS...

Certains arbres fleurissent avant d'avoir des feuilles. Un coup d'oeil autour de vous ces semaines-ci vous en convaincra. Mais qui connait assez ces humbles fleurs de nos ormes, de nos noisetiers, de nos saules, de nos trembles, pour les différencier?

Empressez-vous donc, petits amis, d'excursionner dans les bois tandis qu'arbres et arbrisseaux étalent leurs fleurs minuscules. Cueillez, pour les examiner de plus près, les chatons dorés et transparents des noisetiers, les chatons blanchâtres, semblables à des loques, de nos trembles, les chatons soyeux qui se serrent le long des tiges de saules et les jolis groupes de fleurs dont nos ormes sont décorés. Même si vous ne pouvez donner les noms de toutes leurs parties, vous pouvez vous habituer à distinguer, au moins par leurs formes diverses, ces différentes fleurs.

D'ailleurs ces noms, vous en apprendrez un bon nombre si vous êtes constants dans l'étude des plantes et lisez bien ce qui s'écrit sur celles-ci.

M.-G.

Orme, (American Elm), Orme blanc d'Amérique

Sur les branches on voit de bourgeons plus gros que les autres. Ils étaient formés dès l'automne. Les beaux jours du printemps les ont grossis. Les examiner est facile. Séparez de l'arbre une branchette, ayant soin de ne pas faire de mal à l'arbre. Avec une aiguille ou une épingle, essayez de détacher délicatement des petites peaux, en commençant par le bas du bouton. Une ou plusieurs de ces peaux vont se séparer: ce sont des écailles. Déposez-les en ordre sur un papier. Vous apercevrez des pièces plus molles cachées par les premières écailles; séparez-les avec un canif et déposez-les près des écailles; vous rencontrez une nouvelle écaille, puis un autre petit paquet de pièces molles; séparez-les aussi et déposez-les sur votre papier. En travaillant, considérez comme le bon Dieu a délicatement enveloppé ces petites pièces molles — les fleurs de l'Orme — pour le temps de l'hiver.

Comptez ensuite toutes les écailles et toutes les fleurs. Combien y a-t-il d'écailles avant le premier paquet de petites fleurs? Combien de fleurs dans le premier paquet et dans le second et le reste? Inscrivez la somme de ces fleurs. Vous continuerez vos recherches la semaine prochaine.

Chaque fleur donnera une graine et chaque graine pourra donner un arbre. Ainsi ces petites fleurs se préparent à donner des ormes jeunes qui prendront la place de vieux ormes, comme vous, petits enfants remplacerez en quelques années vos parents.

Ces boutons d'orme sont peut-être ouverts dans votre région. Dans ce cas, comptez les fleurs réunies en paquets, même si vous ne pouvez trouver les écailles.

Noisetier ou Coudrier (Beaked Hazelnut)

Les noisetiers sont petits. Ils n'ont pas encore de feuilles. Vous les reconnaitrez facilement par les petites queues de chat jaunâtres qui pendent aux branches. Ce sont des chatons. Détachez des petits bouts de branches avec leurs chatons et emportez-les à la maison, dans une boite de fer-blanc. Déposez sur un papier blanc ces chatons que vous couvrirez avec un verre de table. Attendez une demi-journée ou une journée. Vous verrez souvent sur le papier une poudre jaune clair, qu'on nomme pollen.

Les abeilles cherchent le pollen et s'en nourrissent. Il est formé de grains minuscules tous semblables. Avec un microscope, on peut les voir de la grosseur d'un pois.

Le Noisetier donne à l'automne des noisettes. Voit-on au printemps les noisettes futures sur l'arbre? Oui, mais ce ne sont pas les chatons qui donneront les noisettes. En examinant les noisetiers, vous verrez sur les branches des bourgeons tout petits laissant paraitre des fils courts rougeâtres. Voilà les futures noisettes. Pour que ces bourgeons deviennent des noisettes, il faudra qu'un grain de pollen au moins tombe sur les fils rougeâtres dans un temps favorable. Le chaton, lui, va perdre son pollen et se détachera de l'arbre.

Si vous demeurez près d'un petit bois qui contient des noisetiers, allez le visiter dès maintenant; vous découvrirez des fleurs qui vont devenir des noisettes. Vous irez ensuite les visiter dans quelques jours et constaterez qu'elles grossissent.

Peuplier faux-tremble (American Aspen, White Poplar)

Dans plusieurs arbres, les chatons pendent; ils sont fleuris. Emportez à la maison un bout de branche avec des chatons. Vous pourrez les voir fleurir. Pour cela, mettez-les dans un pot à confiture avec un peu d'eau; recouvrez le pot, les chatons vont s'allonger. Quand ils seront allongés, vous observerez une poudre sur l'eau; c'est le pollen que les abeilles transportent à leur ruche. Ces chatons sont des fleurs staminées (à étamines).

Mettez un ou plusieurs de ces chatons sur un morceau de papier blanc et recouvrez avec un verre de table. Au bout d'une journée, regardez s'il n'y a pas sur le papier une poudre jaunâtre, composée de petits grains: c'est encore le pollen.

Le Peuplier Faux-tremble donne des graines, mais les fleurs qui les produisent sont sur d'autres Peupliers Faux-Trembles.

Saules à feuilles cordées (Heart-leaved Willow)

Les Saules sont nombreux. L'espèce présenté se rencontre dans les lieux humides et surtout au bord et dans les trous d'où la glaise a été extraite. Les chatons dressés sont maintenant visibles, enveloppés dans leurs poils soyeux et serrés les uns contre les autres. Emportez des bouts de branches, mettez dans un pot à confiture avec un peu d'eau et recouvrez. Les chatons vont s'allonger et au-dessous des poils vous verrez apparaitre une poudre jaunâtre. Secouez le chaton pour en avoir la poudre. C'est le pollen qui nourrit les abeilles.

Les grappes qui renferment des graines ne sont pas sur les saules qui portent ces chatons soyeux.

Sachons observer

Au lieu d'écraser d'un pied méprisant les insectes qui vagabondent autour de nous, il faut, suivant le mot d'un grand écrivain, se pencher sur eux, les observer, apprendre à les connaitre, et l'on se relève émerveillé et respectueux de tant de perfection. Une mouche, qui marche aisément sur la vitre polie, s'envole en bourdonnant, hume avec sa trompe les sucs dont elle se nourrit; un papillon aux mille couleurs qui voltige mollement de fleur en fleur et pompe leur nectar, un ver installé dans un fruit, une araignée qui tisse sa toile dans quelque coin sombre, une souris qui apparait, s'efface et s'enfuit, que sais-je encore? peuvent être, pour qui regarde, l'occasion de mille remarques qui semblent au premier abord sans importance, mais qui habituent — ce qui est plus rare qu'on ne croit — à voir les choses comme elles sont, ce dont l'esprit tire le plus grand profit.

Edmond PERRIER.

RIMETTES ET CONTES DU BON VIEUX TEMPS

Grade IV

Un épingle à cosinette
Est tombée dans ma lunette.
Pomme d'or, pomme d'argent,
Mademoiselle, allez-vous-en!

A, B, C, D,
Mon grand-père est enterré
Sur le haut de la cheminée.
La cheminée est tombée.
Mon grand-père est ressuscité.

Un i, un l,
Casi, caselle,
Ma tante Michelle,
Padon.

P'tit couteau d'or et d'argent,
Ta mère t'appelle au bout du champ,
Pour manger du lait caillé,
Que la souris a barbotté
Une heure de temps dedans.
Va t'en!

Saint Pierre et saint Simon,
Prenez garde à vos moutons.
S'il vient un enfant de choeur,
Donnez-lui une tartine de beurre;
S'il vient un gros larron,
Donnez-lui 100 coups de bâton.

J'ai passé par la porte Saint-Denis,
J'ai marché sur la queue d'une [petite souris.
La petite souris a fait cri-cri,
Et mon petit conte est fini!

Ma grand'mère est enfermée
Dans une boite de chicorée.
Quand la boite s'ouvrira,
Ma grand'mère sortira.

Une poule sur un mur,
Qui picote du pain dur.
Picoti, pocota,
Lève la tête, puis s'en va!

Un, deux, trois, quatt'
Patate!

Un i, un l,
Ma tante Marielle,
Qui file de la laine,
Du fin coton,
Retirez-vous donc!

Monsieur Barabam
N'avait qu'une dent.
S'il en avait deux,
Il mangerait mieux.
Il a mangé quatre oeufs,
La moitié d'un boeuf,
Six bouteilles de vin,
Dix livres de pain.
Encore il disait:
J'ai grand faim!
Sa femme lui dit: Gros goulu,
Gros goulu, tu n'en auras plus!

Une pomme sur le mur,
La picote à la peinture.
Picoti, picota,
Vérité, petit chat.

Pik, pok, pink,
7 et 8 font 15.
Sans les avoir compté,
Je suis sûr d'avoir dit la vérité.

1, 2, 3, 4,
Cavalier à patte, cavalier à patte,
N'est pas si fou
De venir manger mes choux.

Alice CHABBERT,
Lauréate du grade IV.
Ecole de Notre-Dame-de-Lourdes.

• • •

Le Savon magique

Il y avait une fois une Reine des Fées, qui fut priée par ses amies d'être la marraine d'une princesse de haut lignage; elle voulait naturellement apporter un magnifique présent pour le baptême. Elle convoqua donc tous ses lutins et toutes ses fées pour connaitre leur avis.

Un petit lutin très intelligent dit:

— Pourquoi Votre Majesté ne donnerait-elle pas un savon magique qui rendrait la Princesse aussi ravissante que le jour?

— Bonne idée, dit la Reine, mais comment fabriquer un savon d'une telle puissance?

— Mettons-y les aromes et les parfums les plus délicats qu'il y ait dans le monde, dit le lutin. Allons à l'aventure et voyons ce que nous pouvons trouver. J'ai parmi les mortels un ami qui est très habile à fabriquer des savons; si nous lui donnions nos trésors, je suis sûr qu'il nous procurerait un magnifique cadeau pour le baptême de la Princesse.

Alors la Reine des Fées choisit six lutins, parmi les plus ingénieux, et les envoya de par le monde à la recherche des parfums les plus rares.

Au bout de trois jours, ils devaient revenir dans la salle du trône du palais royal. Ce palais se trouvait à côté d'un arbre. Ils devaient y apporter ce qu'ils auraient trouvé.

Le premier lutin dit à ses amis: "Je chercherai des fleurs"; il déploya ses ailes aux teintes d'arc-en-ciel et disparut en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

"Je chercherai les herbes et les plantes les plus suaves", dit le second.

"Je m'occuperai des arbres — je connais des bois de senteurs et des gommes qui exhalent des parfums exquis", ainsi parla le troisième.

"Je crois qu'il existe un fruit odoriférant auquel vous ne pensez pas", dit le quatrième.

"Et moi je sais où trouver une excellente huile de noix de coco dont nous aurons besoin", ajoute le cinquième.

Alors le premier lutin vola de nuage en nuage; il atteignit une merveilleuse région de la France, où se trouvaient d'immenses champs émaillés des fleurs les plus ravissantes, et pria les fleurs de donner leurs pétales veloutés pour le cadeau de la Princesse.

Certainement, dirent les fleurs, et elles versèrent des nuées de pétales dans un grand sac que le lutin avait apporté avec lui.

Il remercia fort courtoisement et s'envola vers la Bulgarie, à l'autre bout de l'Europe. Il savait qu'il y trouverait les plus belles roses, et la rose est la reine des fleurs et ses pétales donnent un parfum délicieux.

Les Roses ne furent que trop heureuses de lui aider et de se joindre à leurs cousines, les roses-géraniums qu'on trouve en Algérie, dans l'Afrique, et qui sont revêtues des plus brillantes couleurs. Alors, chargé des pétales odorants, le premier lutin prit le chemin du retour et arriva au palais au soleil couchant, le troisième jour.

Entre-temps, le quatrième lutin éprouvait de grandes difficultés, car il cherchait un fruit ayant la forme d'une poire appelée bergamote.

Ce fruit croit dans l'île de Messine, près de l'Italie. Or les bergamotes sont capricieuses et méchantes et le quatrième lutin savait bien qu'il ne serait pas aussi bien reçu qu'auprès des roses. Au lieu de donner leurs brillantes parures, elles pourraient se fâcher et se laissant choir sur lui du haut des branches, l'écraser.

Aussi décida-t-il de se cacher dans les branches et de couper une pièce de leur manteau quand elles seraient endormies. Tout aurait bien été s'il n'eût perdu pied en essayant d'atteindre une vieille bergomate au bout d'une branche... En tombant, il réveilla les bergamotes qui se trouvaient dans l'arbre. Celles-ci demandèrent au vent de secouer les branches et de les faire tomber sur le sol. Mais le lutin appela les fées des fleurs à son secours et elles le cachèrent sous un champignon. Quand les bergamotes se furent rendormies, le lutin prit la poudre d'escampette.

Le deuxième lutin s'en était allé en Afrique vers un endroit nommé Zanzibar. Là il se mit en quête d'une herbe odoriférante nommée vétiver (semblable à cette plante que les Indiens du Canada emploient pour faire des paniers), mais il faisait si chaud qu'il se fatigua promptement et pensait à s'en retourner quand il entendit une voix douce l'appeler.

Une dame lui apparut, très belle, quoique son teint, brûlé par le soleil, brillât comme de l'acajou poli. Elle était la fille du Roi et commanda à ses demoiselles d'honneur d'apporter immédiatement au lutin les herbes qu'il demandait. Elles revinrent en un clin d'oeil et rapportèrent en outre du clou de girofle (dont les cuisiniers se servent pour décorer les jambons à Pâques ou à Noël), qui répand une odeur si agréable. Le lutin était au comble de la satisfaction, et après avoir remercié sa nouvelle amie, il s'envola aux Indes pour y cueillir une plante nommée patchouli dont les feuilles répandent une odeur de menthe. Il y rencontra le troisième lutin qui venait de trouver le bois jaune de santal au doux parfum. "Il faut que je prenne en revenant ces gommes que secrètent certains arbres des Indes Orientales", dit le troisième lutin. Ils voyagèrent de compagnie et tous deux arrivèrent sains et saufs le soir suivant.

Durant ce temps le sixième petit lutin était demeuré sous la grande table de l'appartement royal, au château de la Reine des Fées, cherchant quel ingrédient il pourrait bien apporter à la composition du parfum. Le premier jour passa, ainsi que le second; il n'en restait plus qu'un et il ne savait où aller; aussi ne pouvait-il s'empêcher de pleurer. Soudain, il sentit une langue chaude qui lui léchait la figure: c'était le minet noir de la Reine qui s'efforçait de le consoler. Il lui raconta donc son embarras.

"Miaou, dit le minet, c'est facile. N'as-tu pas pensé aux animaux? Ne sais-tu pas que j'ai une cousine en Abyssinie qui porte avec elle un parfum merveilleux caché dans une petite poche? Amène-moi et je te la présenterai: c'est la cavette. Il y a aussi un petit animal chinois qu'on appelle le daim musqué; il vit dans les monts Himalaya, c'est un parent éloigné du Père Noël. Lui aussi il porte un parfum très subtil dans une pochette secrète et je suis sûr qu'il nous aidera."

Vous pouvez imaginer avec quelle rapidité le tout petit lutin sécha ses larmes. Les deux amis du chat se firent un plaisir de lui venir en aide. Au retour ils rencontrèrent le cinquième lutin qui revenait de Cochinchine avec la précieuse huile de coco.

La Reine des Fées fut ravie de voir ce que les six lutins lui apportaient.

Elle se hâta de faire porter tout cela à son ami le fabricant de savon, qui se mit à l'oeuvre avec ses assistants jour et nuit, et fabriqua le savon le plus merveilleux qui fût jamais et juste à temps pour le baptême.

Et la Princesse devint si jolie par la suite qu'elle épousa le plus riche et le plus beau de tous les princes. Le jour de son mariage, elle dit à la Reine des Fées qui vint la voir: "Chère marraine, ne pourriez-vous pas demander à votre ami le fabricant de savon de faire une très grande quantité de mon savon merveilleux pour en donner à tous les enfants et à toutes les grandes personnes du monde? Je me croirais trop égoïste d'en profiter seule."

"Tu es un bonne filleule", dit la Reine des Fées. Elle en parla au fabricant de savon qui promit de satisfaire au désir de la Princesse.

Il se mit donc à faire ce savon magique, auquel il donna en honneur de la petite princesse le nom de "Baby's Own", ou "Savon de Bébé", et depuis, son fils et son petit-fils en ont continué la fabrication.

Gabrielle de MOISSAC,
Lauréate du grade 9
Couvent de Saint-Norbert.

L'"Oiseau Bleu"

Pères et mères de famille, ne manquez pas d'abonner vos enfants à l'"Oiseau bleu", la seule revue du genre au Canada destinée à la jeunesse. L'abonnement n'est que de 50 sous par année. Adressez un mandat de poste à l'"Oiseau bleu", 1182, rue Saint-Laurent, Montréal.

UN PETIT MOT...

Il y a du printemps, de la joie, du soleil dans chacune de vos lettres, mes chéris. Mère-Grand en est toute réjouie et fait des voeux pour que vous ne perdiez jamais ce stimulant d'énergie, cette source de forces qu'est la gaieté. Avec elle, les mille ennuis quotidiens ne sont plus à redouter; elle dissipe les malentendus, favorise le travail, provoque la sympathie. Ceux qui ne la possèdent pas naturellement doivent s'efforcer de l'acquérir et ceux qui en sont doués, la consolider et l'affermir, car elle est indispensable au bonheur de la société.

Avez-vous songé à la "Fête des Mères", dimanche prochain? Cette délicieuse coutume d'origine américaine veut que, chaque année, tous les enfants honorent leur mère d'une manière spéciale le deuxième dimanche de mai. Vous célébrerez donc cette fête en entourant votre maman de mille prévenances, en lui disant combien vous l'aimez et combien vous lui êtes reconnaissant de tout ce qu'elle fait pour vous. Le cadeau le plus apprécié sera, croyez-moi, d'être bien sage toute la journée et de remplacer votre maman aux divers travaux de ménage...

Un grand deuil vient de frapper notre petite amie, Yvette Gauthier (Lorette). Son frère, Armand, est décédé à Montréal la semaine dernière, sans avoir revu aucun des siens, ce qui rend l'épreuve encore plus sensible. Tous les camarades du "Coin" voudront bien offrir une messe, une communion pour l'âme du disparu. Mère-Grand se fait l'interprète de tous pour offrir à cette chère petite amie et à sa famille nos bien vives sympathies.

Ont écrit cette semaine:

Eveline Vandal, école Lafortune, Woodridge; Cécile Tétreault, Sainte-Anne-des-Chênes; Mary Fraser, école Théobald, Somerset; Alice Chabbert, Notre-Dame-de-Lourdes; Isabelle et Reine-Marguerite Verreault, Saint-Norbert; Jeanne et Valdemaire Thiry, Dumas, Sask.; Yvette Gauthier, Lorette; René Lévêque, Vancouver, C.-A.; Mariette Leclaire, Bruno Cormier, Saint-Norbert; Gertrude Labossière, Saint-Léon; Alphonse Dugas, Lorette; Cécile Laramée, école Baie Saint-Paul Est, Marquette; Rita Fradin, Notre-Dame-de-Lourdes; Jeannette Goguen, Catherine Ziegler, Gertrude Aubertin, Ovide Lambert, Roger Firmin, Paul Martin, May Elliott, Alice Firmin, Pauline Fontaine, Marie-Anna Goguen, Irène Firmin, Lucille Rioux, Philomène Coulombe, Ida Paquette, Marthe Rose, Andréa de la Barrière, Alfred Aubertin, Transcona; Laurette Lavoie, Aline Nick, Mariapolis; Bernadette Rémillard, école St-Joseph, Saint-Joseph; Gérard Turcotte, Lorette.

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Baie Saint-Paul Est,
Marquette, Man., le 26 avril 1932

Chère Mère-Grand,

Je vous remercie beaucoup d'avoir annoncé aux petits amis du "Coin" la naissance de mon petit frère. Il devient de plus en plus beau, commence déjà à s'asseoir et nous fait de belles risettes. Pour le consoler, je lui chante de vos jolies rimettes qui ont paru dernièrement. Notre classe n'avait pas pris part à ce concours, cette fois-ci plusieurs de mes compagnes et moi-même sommes parmi les concurrents.

En voici les noms: Léopold Allard, Marie-Ange Leclerc, Yvonne Laramée, Joachim Allard, Augustine Laramée, Cécile Laramée.

J'espère que vous êtes toujours bien et que vous voyez venir le printemps avec joie.

Votre petite-fille,
Cécile LARAMEE.

• • •

Couvent Saint-Joseph
Lorette, le 22 avril 1932

Ma chère Mère-Grand,

Il y a près de trois ans que je ne vous ai pas écrit... Aujourd'hui je n'y tiens plus.. et je viens vous dire ma grande joie.

Je vais à l'école du couvent depuis Pâques et j'aime bien cela aller à la classe des Soeurs; il me semble que l'on est plus proche du bon Dieu.

J'aurai onze ans le 28 avril; je commence à vieillir, aussi je veux devenir plus sérieux, plus appliqué.

Je veux aussi vous dire que ma petite soeur Jacqueline se prépare à sa communion solennelle. Je demande pour elle un petit souvenir de Mère-Grand dans ses prières, assuré d'avance que cela vaut bien plus que les prières de ses petits-enfants.

Votre petit-fils affectueux,
Alphonse DUGAS.

• • •

Woodridge, Man., le 19 avril 1932

Chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir pour moi de vous écrire. Comme vous le savez, je vais à l'école tous les jours, et je fais de rapides progrès en classe. Je suis dans le septième grade en anglais et je vais bientôt monter dans le huitième. En français je suis dans le sixième. Nous sommes seulement deux dans ce grade. Je voudrais bien encore avoir le prix paroissial. L'année dernière je suis arrivée la première.

Je prie bien le bon Dieu pour qu'il m'aide à réussir.

Nous avons une bonne institutrice; j'espère bien qu'elle reviendra encore enseigner ici l'année prochaine, car je l'aime beaucoup. Notre maitresse nous a dit qu'elle vous avait rencontrée pendant les conventions et que vous aviez demandé des nouvelles de vos petits-enfants de Woodridge. Merci beaucoup de votre bon souvenir.

Bonne Mère-Grand, je ne vous oublie pas dans mes prières. Ayez, s'il vous plait, une pensée pour votre petite-fille,

Eveline VANDAL.
Ecole Lafortune, Woodridge (grade 6).

• • •

Saint-Léon, Man., le 10 avril 1932

Chère Mère-Grand,

C'est encore moi qui vous arrive. Tout est joyeux en ce beau mois d'avril; plusieurs oiseaux sont revenus chanter de douces chansons et j'en suis toute gaie.

Les semailles vont bientôt commencer. J'espère que mes parents auront une belle récolte cette année. Je prie beaucoup pour cela, mais je ne vous oublie pas, chère Mère-Grand.

Au mois de mai nous aurons le grand Concours de français. C'est si intéressant le français; c'est notre belle langue et nous l'apprenons avec amour.

Chère Mère-Grand, je ne reste plus au Couvent maintenant, je voyage avec mes petits frères et soeurs. Nous avons beaucoup de devoirs, car nous préparons aussi les examens anglais et nous attendons la visite de M. l'inspecteur.

Je termine en vous embrassant tendrement.

Gertrude LABOSSIERE.

• • •

Couvent Saint-Joseph
Lorette, le 24 avril 1932

Ma chère Mère-Grand,

Votre coeur, qui sait tout autant compatir aux douleurs de vos petits-enfants que se réjouir de leur bonheur, permettra à votre petite Yvette de lui confier sa grande peine.

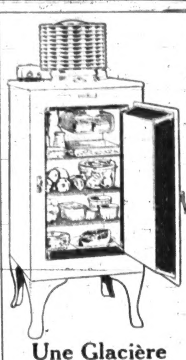
Mon petit frère Armand, âgé de 14 ans et six mois, étudiant à Montréal, vient de mourir, après quelques jours de maladie, des suites d'une opération pour l'appendicite.

Jugez de la grande douleur de la famille. Maman surtout est inconsolable. Nous ne l'avions pas vu depuis près de deux ans, et dans sa maladie, personne de la famille n'eut le temps de se rendre à son chevet.

Un service funèbre aura lieu demain, à notre église; la messe sera chantée par les élèves.

Veuillez me croire
Votre petite-fille affligée,
Yvette GAUTHIER.







A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LA BROQUERIE

Fête de M. le Curé

La paroisse de La Broquerie célébrait le jeudi 28 avril l'anniversaire de naissance de son dévoué curé, M. l'abbé Giroux, par une intéressante séance donnée en son honneur par les jeunes filles.

S. E. Mgr Béliveau honorait cette fête de famille de sa présence, ce qui réjouit fort le coeur de notre bon M. le Curé et de tous les paroissiens. Etaient aussi venus du dehors pour la circonstance: Mgr J.-W. Jubinville, curé de la cathédrale, Saint-Boniface; les RR. PP. J. Magnan et J.-O. Plourde, O.M.I.; R. P. Mercier, C.SS.R.; MM. les abbés J.-C. Saint-Amant, Forest, Mireault et Rivard.

La pièce de résistance, "Plus fort que la haine", captiva et émut jusqu'au bout les auditeurs qui remplissaient la salle. Histoire touchante de mères bretonnes dont les fils ont péri en mer, entremêlée d'épisodes d'intrigue, de haine, de pardon, ce drame est vraiment pathétique et d'un bon goût reposant.

Nos félicitations à tous les acteurs de la soirée pour leur diction parfaite, leur jeu plein d'aisance et de naturel.

Ce fut une séance bien agréable et absolument réussie. Les bonnes Soeurs Grises de La Broquerie, sous la direction desquelles cette soirée a été montée, méritent bien les éloges et la reconnaissance que nous leur offrons.

Programme

Piano, "Je suis prêt": Mlle M.-L. Normandeau.

"Plus fort que la haine" (drame en trois actes). — Personnages: Jeanne Leroux, veuve de pêcheur, Mlle A. Tétreault; Françoise Garly, veuve de pêcheur, Mlle A. Boily; Mère Simon, mère de Jeanne Leroux, Mlle L. Larocque; Alice, fille de Jeanne Leroux, Mlle M.-R. Lord; Louise Garreau, Mlle Eva Boisjoli; Marguerite Dussard, femme du gardien, Mlle Hélène Gagnon; Eugénie, Marcellin, Madeleine, Pauline, Thérèse (femmes de marins): Mlles Normandeau, M.-A. Simard, M. Boisjoli, E. Boily, I. Pelletier.

Opérette, "La dent de lait": Mlles M.-A. Carrière et H. Lord.

"Plus fort que la haine", 2ème acte.

Piano, "Marche nuptiale", Mendelssohn: M. M. Choiselat.

"Plus fort que la haine", 3ème acte.

Chant, "Lettre d'un missionnaire": Mlle M.-L. Boily.

Comédie, "Brouillées à mort". — Personnages: Mère Grandpierre, Mlle J. Choiselat; Mère Gibouin, Mlle M.-A. Lord; Virginie, Mlle A. Bélanger.

Choeur et hommage de fête, par les élèves du Couvent: MM. G. Tétreault, J. Lord, N. Gagnon, L. Granger, Y. Emond, M. Gauthier; Mlles T. Emond, T. Granger, F. Rocan, G. Boisjoli. Figurait l'ange: Mlle Alice Tétreault.

Un riche bouquet spirituel, accompagné d'une magnifique bourse en argent, furent présentés par Thérèse Granger et Gérard Tétreault.

Au nom de toute la jeunesse de la paroisse, Paul-Emile Savard remercia S. E. Mgr Béliveau d'être venu rehausser notre fête de sa présence et dit la joie de tous les coeurs sensibles à cet honneur.

M. le Curé remercia Son Excellence du plaisir de sa visite que partagent tous ses paroissiens; il a des mots bien sentis pour les visiteurs qui l'entourent, les artistes de la soirée et les religieuses dont le dévouement est inappréciable. Il rappelle à ses paroissiens qu'il est au milieu d'eux depuis 39 ans et espère bien y vivre encore de nombreuses années. C'est aussi le voeu qu'expriment tous les paroissiens de La Broquerie qui, avec les années, aiment de plus en plus leur dévoué pasteur.

SAINTE-AGATHE

La première assemblée de notre bureau de santé, District No 32, a eu lieu à Sainte-Agathe le mercredi 27 avril. Ce district comprend les municipalités de Ritchot, Hanover, de Salaberry et le village de Saint-Norbert.

Le but principal de ces assemblées est le rapport de notre garde-malade locale, concernant son ouvrage dans le district, et la discussion de toutes les questions qui se rapportent à la santé publique.

Etaient présents: Mlle J. Stothard, garde-malade et surveillante pour le district; Mlle de Brincat, garde-malade du district; Dr R. Roy, de Sainte-Agathe, qui présidait l'assemblée; Dr L.-S. Gendreau, de Saint-Norbert; Dr Marantz et M. J.-D. Goossen, de Steinbach, et M. Adolphe Lemoine, de Sainte-Agathe.

Tous les représentants de ces municipalités reconnaissent l'utilité d'une garde-malade locale. Aussi nous devons féliciter Mlle de Brincat pour la somme d'ouvrage accomplie en si peu de temps. Tous devraient s'intéresser à ce nouveau mouvement et y prendre une part active, afin de faciliter la tâche ardue de notre garde-malade.

LE COMITE.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des derniers concours donnés à l'école du village:

Grade XI: Rhoda Saurette, Béatrice Proulx, Helen Bretecher.

Grade X: Rebecca Shuer, Mae Duncombe, Albina Bonin.

Grade VIII: Catherine Furneaux, Cécile Guyot, Austin Tucker.

Grade VII: Gérard Guyot, Thérèse Delveaux, J.-Louis Brunel.

Grade IV: Léontine Montsion, Albertine Delorme, André Duhard.

Grade III: Raymond Larivière, Theodor Prikker, Henriette Neault.

Grade II: Noëlla Tucker, Rose Ingelbeen, Lucien Gadal.

Grade I: Antoine Dupré, Louise Pinette, Alice Loiré.

LETELLIER

Départ

M. et Mme J.-A. Dupras, après avoir été rendre visite à Mme Henri Masson, de Crystal Springs, Sask., nous quittaient samedi dernier pour la province de Québec.

C'est avec peine que nous voyons cette excellente famille quitter notre paroisse. Depuis plus d'un an, M. Dupras remplissait avec grande satisfaction la position de gérant de la succursale locale de la Banque Canadienne Nationale.

Un groupe représentatif se réunissait chez M. Paul Saurette, récemment, à l'occasion de leur départ. Après une partie de bridge animée, M. le Curé, M. le préfet, M. Peter Fraser, au nom des hommes d'affaires, M. Albany Gallant, au nom de l'Association Athlétique, M. Edmond Comeault, au nom des Chevaliers de Colomb, exprimèrent à M. et Mme Dupras notre regret de les voir partir, et leur témoignèrent l'estime que tous leur portent. Au nom des assistants, M. Léon Bruyère leur présenta un magnifique porte-habit, accompagné de souhaits de bon voyage et de succès.

En quittant Letellier, M. et Mme Dupras ont tenu à exprimer à tous leur appréciation des égards que toute la population a eus pour eux pendant leur séjour ici.

Vu l'impossibilité de serrer la main de chacun en particulier avant leur départ, M. et Mme Dupras transmettent à tous par la voie du journal un bonjour amical. Ils regrettent que les circonstances les forcent à quitter notre paroisse; ils conserveront un excellent souvenir de leur passage à Letellier.

Séance dramatique

Quoique un peu en retard, nous tenons à signaler la visite de nos excellents amis de Saint-Boniface qui ont eu l'amabilité de venir nous récréer avec deux comédies, chants et récitations.

Une salle bien remplie témoigna aux acteurs notre appréciation de leur générosité en se dérangeant pour venir si loin prêter leur concours au Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C.

MM. Gilles Guyot, Roland Couture et Marc Meunier, ce dernier tout frais de son succès dans la pièce du "Train fantôme" avec le Cercle Molière, s'acquittèrent de leurs rôles avec distinction. Mlle Alberta Bernier accompagnait au piano. Félicitations également à MM. Poitras et Couture. Grand merci aux RR. PP. Hacault et Laramée qui accompagnaient les acteurs, ainsi qu'à ceux qui les conduisaient.

Les membres du Cercle Saint-Norbert, avec le concours des Enfants de Marie, offrirent un goûter aux voyageurs avant leur retour.

Remerciements

Les enfants de M. Raymond Jubinville, décédé récemment, désirent exprimer leurs remerciements pour les nombreux témoignages de sympathies reçus à l'occasion de leur deuil.

Accident

M. Wm Fraser a été victime d'un malheureux accident à Winnipeg, la semaine dernière. En traversant la rue Main, il fut frappé par un tramway, sous lequel il roula, se fracturant des côtes et s'infligeant d'autres blessures; il dut être transporté à l'hôpital. Son état n'est pas grave: espérons qu'il se rétablira promptement.

Pour Churchill

MM. Antonio Boiteau, Antonio Comeault et R. Fraser nous ont quittés la semaine dernière pour Churchill.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptêmes

Joseph-Emile-Raynald, fils de Félix Roque et de Marie-Louise Daignault, a été baptisé le 18 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Daignault.

Quelques jours plus tard, le 24 avril, M. Félix Tétreault faisait baptiser son garçon, Joseph-Marc-Anselme-Elie. Parrain et marraine: Sauveur Marcoux et Eloria Marcoux.

Sépulture

M. Adélard Bélanger venait enterrer dans notre cimetière, le samedi 30 avril, un bébé de 3 mois. Un ange de plus au ciel!

• • •

Le dimanche 1er mai, on recommandait aux prières Mme Basile Laurin, décédée à l'âge de 86 ans. Elle avait quitté notre paroisse depuis quelques semaines seulement, pour aller se préparer au grand voyage de l'éternité, à l'Hospice Taché de Saint-Boniface. Nos sympathies à la famille.

STARBUCK

Jeudi dernier avait lieu notre concert annuel, sous la direction personnelle de M. le Curé. Mlle Marie Boivin, de Saint-Boniface, soprano, fut l'artiste invitée. Elle se fit entendre, accompagnée au piano par Mme Henri Boivin, dans plusieurs morceaux français et anglais. Le "Sancta Maria", de Faure, fut accompagné au violon par M. l'abbé Couture. Ce fut un régal musical. Mlle Boivin s'est acquis l'admiration la plus chaleureuse de la part de tous ses auditeurs. Nous la remercions spécialement de l'encouragement précieux qu'elle donna à l'oeuvre paroissiale de Starbuck.

La pièce en trois actes, qui fut présentée, a remporté un succès sans précédent ici. Ce fut "Nora Wake Up". Pièce qui touche à la comédie comme au drame, elle fut rendue d'une façon admirable par les jeunes acteurs et actrices de Starbuck.

Cette représentation a remporté un franc succès à Elm Creek et à Sperling, où de nouveau Mlle Boivin se fit entendre. Elle sera donnée mercredi soir, 4 mai, dans la salle de Holy Cross, à Norwood.

ELIE

Le 4 avril dernier, les membres de l'A.J.E. se réunissaient pour la lecture du rapport financier du premier trimestre d'administration de son nouveau bureau de direction. Pendant ce laps de temps, l'Association encaissa la jolie somme de $261, ce qui fait, ajouté aux recettes précédentes, le beau montant de $1,300 pour ses quinze mois d'existence. Il va sans dire que l'Association n'a pas un tel crédit à l'épargne, car la construction de la patinoire, l'achat d'un matériel complet pour le gouret, la balle au camp, le tennis, etc., et les frais d'entretien ont passablement entamé le magot. N'empêche qu'elle pourra cette année, comme par l'année passé, donner à ses gens et visiteurs un beau sport.

Le lundi suivant, le bureau de direction se réunissait à nouveau pour préposer aux différents jeux des officiers. M. Oris Aquin fut nommé gérant des clubs de balle au camp, avec M. Dave Roy pour assistant. MM. David Trottier et Jack Thompson ont été choisis capitaines respectifs des clubs senior et junior.

M. Harry Klies, ancien gérant de la balle au camp, échangea son titre pour celui de gérant du tennis. Enfin à M. Adonai Bernardin échoua la tâche de gérant des clubs de balle molle et capitaine du club des garçons. Mlle Yvette Dorval était nommée capitaine de celui des jeunes filles et Jack Arbogast maintenu dans sa charge de promoteur du jeu de fer à cheval.

• • •

M. Georges Hébert, M. et Mme Thomas Roy, en visite récemment chez leurs proches parents, sont repartis pour Montréal.

• • •

Le 8 mai, les élèves de l'école d'Elie donneront dans la salle paroissiale une séance récréative au profit de l'église. Leurs concerts des années passées nous sont garants d'un beau succès. Assistons nombreux.

• • •

Le dimanche suivant, le 15 mai, le club musical d'Elie aura son concert d'inauguration. Pour qui connaît les talents d'organisateur et de comédien de M. Harry Klies, fondateur et président du dit club, et de M. Emile Desilets, son secrétaire, ce concert sera un réel divertissement. Figureront au programme des orchestrations, des solos, des comédies et même des magies.

• • •

Le club de couture nous demande d'annoncer son exposition. Elle aura lieu le 5 mai dans la salle paroissiale, à 3 h. de l'après-midi. Conservons la bonne habitude d'encourager toute initiative paroissiale.

• • •

M. et Mme Ernest Bouchard ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de Gérard-Joseph-Marcel. Mlle Marie-Ange et Laurent Bouchard, soeur et frère du nouveau-né, lui servirent de marraine et parrain.

SAINT-GEORGES-DE-CHATEAUGUAY

Mariage

Le mardi 26 avril, M. Armand Bouvier, fils de Mme Veuve Eusèbe Bouvier, de la paroisse de Saint-Georges, Man., unissait sa destinée à celle de Mlle Elvia Proulx, fille de M. Aristide Proulx, de la paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg. Le R. P. Beaupré, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, officiait. M. E.-M. Bouvier, de Saint-Georges, servait de témoin au marié, et M. Lucien Bouvier, de Saint-Jean-Baptiste, à la mariée.

Les nouveaux mariés partirent en automobile pour un voyage à Saint-Georges; chez Mme Délia Bouvier, la mère du marié, où un délicieux goûter fut servi. Ils retourneront demeurer, 546, rue William, à Winnipeg. Nos meilleurs voeux de bonheur.

BERLIN. — Le conseil des anciens a décidé de convoquer le Reichstag pour le 9 mai.

LONDRES. — La comtesse de Bessborough, épouse du gouverneur général du Canada, s'est embarquée samedi à bord du "Montcalm", du Pacifique Canadien, pour retourner au Canada.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.0905
Franc français	0.0440
Belga belge	0.1565
Franc suisse	0.2170
Lire italienne	0.0577
Couronne suédoise	0.2053
Couronne norvégienne	0.2077
Couronne danoise	0.2245
Mark allemand	0.2656
Couronne hollandais	0.4527

LE MARCHE

3 MAI 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.25
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$ .75—$1.75
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$3.50
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$2.75—$3.40
Truies No 1	$2.50—$3.00
Truies No 2	$2.00—$2.50
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.25—$6.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .15
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .11
Premiers	$ .09
Seconds	$ .06
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household e Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.50
2 sacs de 49 livres	$2.55
4 sacs de 24 livres	$2.65
Alimentation—	
Son. La tonne	$19.00
Moulée. La tonne	$20.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$15.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 2 mai 1932

GRAINS	Mardi 26 avril	Merc. 27 avril	Jeudi 28 avril	Vend. 29 avril	Samedi 30 avril	Lundi 2 mai
Blé No 1 Nord	.62⅞	.62⅜	.60¼	.60	.60⅛	.61¼
2 Nord	.59⅛	.58⅝	.56⅝	.56⅝	.56⅞	.57⅞
3 Nord	.55⅜	.54⅝	.52½	.52½	.52⅝	.53⅜
Avoine 2 CW	.33⅞	.34⅞	.34¾	.36⅝	.35¾	.35¼
3 CW	.31½	.32¼	.31⅞	.33⅜	.32¼	.32⅛
Orge 3 CW	.42¼	.41⅜	.40⅜	.40⅞	.39½	.40¼
4 CW	.40⅛	.38¼	.38	.38½	.35½	.37¼
Lin 1 NW	.97¼	.96⅜	.92⅞	.89⅜	.88½	.87¼
2 CW	.93¼	.92⅜	.88⅞	.85⅜	.84½	.83¼
Seigle 2 CW	.44	.43⅜	.40¼	.39¼	.40	.41⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.62⅝	.62⅛	.60	.59¾	.59⅞	.60⅜
Avoine 2 CW	.34	.35	.34⅞	.36¾	.35¾	.35¼
Orge 3 CW	.42⅜	.41⅜	.40½	.41	.39½	.40⅜
Lin 1 NW	.97½	.96⅜	.93	.89½	.88½	.87¼
Seigle 2 CW	.44	.43⅜	.40¼	.39¼	.40	.41⅛
Options						
Blé Mai	.62⅜	.61⅞	.59¾	.59¾	.59⅞	.60⅜
Juillet	.64½	.64	.61⅞	.61⅞	.62¼	.62¼
Octobre	.67	.66½	.64½	.64⅜	.64⅞	.65¼
Avoine Mai	.34	.35	.34⅞	.36¾	.35¾	.35⅛
Juillet	.33¼	.33⅞	.33⅜	.34	.33⅝	.33
Octobre	.32¼	.32⅜	.31⅜	.31⅜	.31	.30⅛
Orge Mai	.42⅜	.41⅞	.40½	.41	.39½	.40¼
Juillet	.42	.41⅞	.40⅜	.40	.39⅜	.40
Octobre	.39⅜	.39½	.37⅜	.37½	.37½	.37½
Lin Mai	.97½	.96⅜	.93	.89½	.88½	.87¼
Juillet	.99¾	.98⅜	.95¼	.91¼	.89⅜	.89¼
Octobre	1.02½	1.01½	.98	.93⅜	.93⅜	.92
Seigle Mai	.44	.43⅜	.40¼	.39¼	.40	.41⅛
Juillet	.45½	.44⅜	.41¾	.40¾	.41⅜	.42⅞
Octobre	.47¼	.47	.44⅛	.42¾	.43½	.44

Feuilleton de la "Liberté" No 3

Le Fiancé Inconnu

Par MAURICE BOUE

(Suite)

— Certes, mais le bonheur réside précisément dans ce dernier cas. Il n'y a qu'une joie vraie: prendre les coeurs et ne jamais donner le sien.

— N'est-ce pas là une joie égoïste, Claire?

— Sans doute; mais c'est la meilleure.

— Vous croyez?

— J'en suis certaine.

— Il me semble pourtant qu'on éprouve un plaisir plus grand à chérir qu'à être chérie. N'est-ce pas le sentiment de la mère qui se donne toute à son enfant et qui ne lui demande rien en échange que la grâce de se laisser aduler et choyer? Plus tard, quand le grand enfant la quitte pour se marier et oublie celle qui lui donna le jour, cet amour subsiste, fidèle et pur. Il se nourrit de sa propre essence.

— Vous parlez à la fois comme un sage et comme une petite folle, Jeannine. On voit que vous avez beaucoup lu et peu vécu.

— C'est vrai. Ma consolation est dans les livres. Quant au monde, je le connais si peu...

— Vous délaissez la réalité pour l'illusion. Vous vous êtes créé un monde imaginaire et faux. Votre idéal vous réserve bien des déboires.

— Pensez-vous, Claire?

— J'en suis certaine. L'avenir, du reste, vous le démontrera, croyez-moi.

Jeannine admirait cette grande fille si experte qui, à l'époque des vacances, allait avec sa mère en villégiature dans les villes d'eaux les plus aristocratiques.

Elle n'était que la petite Cendrillon qui, après avoir été enfermée dans l'ombre froide d'un pensionnat, était reléguée aujourd'hui dans un coin de château.

Elle ne se plaignait pourtant point de son sort. Peut-être même eût-elle été heureuse si elle avait pu voir son père tous les jours, le soigner et surtout déverser sur lui les trésors d'affection dont son coeur généreux débordait.

Mais le comte, sans la repousser tout à fait, semblait vouloir, de jour en jour, l'éloigner davantage.

Pour quelle raison mystérieuse? Jeannine se le demandait toujours; mais toutes les tentatives qu'elle avait faites pour connaître la cause de l'ostracisme, dont elle était victime, n'avaient eu pour effet que de déterminer un plus grand éloignement.

Il semblait que le comte craignît de parler et redoutât même de se trouver dans l'intimité de sa fille.

Il apparaissait évident qu'une énigme était enterrée dans ce coeur éteint.

Quel secret terrible cachait-il sous le froid silence dont il s'enveloppait avec une opiniâtreté presque farouche?

Jeannine n'osait plus même se le demander.

Non seulement elle se sentait seule, mais aussi privée de tout soutien moral.

Une nuit, elle avait de nouveau entendu l'étrange bruit sourd qui l'avait réveillée le premier soir de son retour au château.

Dans l'ombre, elle avait cru revoir une forme blanche qui, à pas de loup, s'approchait de son lit, puis se retirait.

Il lui avait semblé aussi que l'on touchait au carafon d'eau déposé sur la table de nuit.

Un instant l'idée lui vint qu'une main criminelle voulait l'empoisonner. Aussi se gardait-elle désormais de boire.

Elle n'osait soupçonner personne et elle ne savait vraiment à qui elle pourrait confier ses craintes.

Un nouvel incident vint rendre plus douloureux encore son séjour.

Un matin, Claire lui dit:

— Réjouissez-vous, Jeannine.

— Pourquoi?

— Parce que nous allons avoir des distractions.

— Est-ce vrai?

— Oui, un neveu de ma mère, mon cousin Roger Ambert, va venir passer quelque temps à Langeais. C'est un jeune homme charmant, vous verrez. Attaché d'ambassade, il est entré dans la carrière grâce à la protection du comte de Langeais. Pour l'instant, il est en congé et il vient nous voir.

— Ah!

— Il arrivera ce matin.

Vers dix heures, une automobile s'arrêtait en face du château.

Un jeune homme blond en descendit. Il s'avança d'une allure décidée. C'était Roger Ambert. Il embrassa sa tante et sa cousine Claire. A la vue de Jeannine, il ne put réprimer un mouvement d'étonnement admiratif.

Mme de Langeais lui présenta la jeune fille. Il s'inclina.

S'il sembla, dès ce moment même, attiré vers Jeannine, celle-ci, au contraire, éprouva un sentiment de répulsion instinctive.

Roger Ambert n'était point fait, du reste, pour plaire à la jeune fille rêveuse et délicate.

Il avait le front étroit et têtu, le nez camard, les maxilaires fortement développés des êtres positifs.

Ainsi que sa tante, le jeune homme avait des ambitions démesurées qui ne cadraient guère avec ses capacités. Comme l'indiquait sa mâchoire, ses appétits étaient grands.

La première journée au château fut calme. Mais dans la suite, Jeanne observa que le jeune homme recherchait sa compagnie avec une audacieuse insistance.

Ces manoeuvres avaient été remarquées par Mme de Langeais, qui ne paraissait point s'en inquiéter.

Un soir, Jeannine, se promenant seule dans le parc, vit venir à elle Roger Ambert.

— Mademoiselle Jeannine, dit-il d'une voix qu'il tâchait de rendre aimable, voulez-vous m'accorder un entretien de quelques instants?

Bien que la compagnie de ce cousin ne lui plût guère, Jeannine répondit avec effort:

— Certainement, monsieur.

— Ce que j'ai à vous dire est bien grave et exigerait des préliminaires un peu longs. Mais le temps dont je dispose étant court — mes vacances sont forcément limitées — je vous demanderai l'autorisation d'être bref et d'entrer, comme on dit, au coeur même du sujet.

— Je vous écoute, monsieur.

— Vous n'aurez pas été sans remarquer que vous avez fait sur votre serviteur une impression profonde.

Il fit une pose, attendant un encouragement. Elle se tut. Il réprima un geste d'impatience maussade et reprit:

— En un mot, mademoiselle Jeannine, je vous aime.

Elle sursauta. Elle ne s'attendait pas à un aveu aussi brutal.

— Vous?... balbutia-t-elle, interloquée.

— Oui, je vous aime.

— Mais, monsieur, vous me connaissez à peine.

— Sans doute; mais j'ai pu vous apprécier. Au surplus, j'ai fait part de mes sentiments à Mme de Langeais et celle-ci, après quelques résistances et quelques objections, s'est engagée à intercéder auprès de M. le comte de Langeais pour...

Il fit une nouvelle pose.

Elle restait figée sur place.

— Pour lui demander, continua-t-il, de m'accorder votre main. Il ne me manque plus que votre agrément et j'ai l'honneur de vous le demander.

La jeune fille restait silencieuse. Elle était perplexe, non point sur la réponse à faire, mais sur la forme qu'elle lui donnerait.

En réalité, cette demande lui déplaisait aussi souverainement que la façon brusque dont elle avait été faite. Elle avait d'abord eu l'intention de répondre, elle aussi, brièvement; mais sa délicatesse native et aussi sa timidité la retenaient dans les justes limites de la bienséance.

— Monsieur, dit-elle enfin, votre demande, vous le comprendrez, me surprend par son imprévu. Au surplus, nous sommes bien jeunes tous les deux.

— J'ai vingt-quatre ans.

— J'en ai dix-neuf et je vous confesserai que je n'ai pas encore songé au mariage.

— Qu'à cela ne tienne, mademoiselle, si vous estimez qu'un certain temps est indispensable à la réflexion, je vous l'accorderai.

Ce dernier mot déplut à Jeannine. Ce jeune homme au ton autoritaire qui parlait en maître et qui daignait lui "accorder" un certain temps de réflexion, alors qu'il s'agissait d'un des plus graves événements de la vie, cet inconnu qui avait l'air de s'imposer lui déplaisait de plus en plus.

— Non, monsieur, dit-elle, en faisant un effort, je ne puis vous promettre une réponse dans un temps déterminé. Le coeur, vous le savez, n'obéit pas à la raison ou à la volonté. Il ne m'est donc pas possible de vous répondre affirmativement ou négativement à une époque que vous voudriez bien me fixer.

Il se redressa, vexé. Roger Ambert, enfant gâté par une mère faible, avait été accoutumé à voir une femme docile faciliter sa marche et écarter les obstacles. Il n'admettait pas qu'on lui résistât.

Jusqu'à présent la vie n'avait pas encore émoussé ou brisé son entêtement. Aussi fut-ce avec une vague menace dans la voix qu'il répliqua:

— J'espérais, mademoiselle, que ma demande aurait été agréée avec plus d'empressement. Vous conviendrez que ma démarche est d'autant plus courtoise qu'elle était facultative.

— Je ne comprends pas, monsieur.

— Mais, mademoiselle, c'est bien simple. L'assentiment de M. le comte de Langeais qui, j'en suis persuadé, m'est assuré, aurait suffi. Je n'ai point voulu forcer votre volonté, mais...

— Mais?

— Mais, à la rigueur, je pourrais passer outre.

— C'est-à-dire, si je comprends bien, monsieur, que vous m'épouseriez malgré moi.

Il n'eut pas la moindre hésitation pour répondre:

— Pourquoi pas? Ces sortes de mariages ne sont-ils pas fréquents?

— Et vous iriez jusqu'à contraindre, en usant d'influences indirectes, une jeune fille à vous épouser?

— Oui, si je l'aime.

— Même si cette jeune fille ne vous aime pas, même si elle vous supplie de ne pas employer ces sortes de violences à son égard?

— Oui.

Jeannine, malgré sa douceur et sa timidité, eut un haut-le-corps d'indignation.

— Eh bien, monsieur, s'il en est ainsi, je refuse, dit-elle d'un ton net.

A son tour, il sursauta. Une flamme de colère brilla dans ses yeux. Toute son âme éclaira son visage contracté par l'orage de la passion. Il apparut un instant sous sa vraie forme d'être bestial dominé par l'instinct inférieur.

Jeannine le vit si laid et si menaçant qu'elle recula. Ce mouvement, il le comprit. Ses maxilaires puissants se crispèrent avec rage et, dans un éclat de colère il lança:

— Je saurai vous y contraindre, mademoiselle. Réfléchissez-y bien.

Et il tourna les talons.

Jeannine avait porté la main à son coeur. Elle était suprêmement émue.

Elle ne s'attendait guère à une scène aussi soudaine qu'extraordinaire. L'aveu de ce jeune homme qu'elle connaissait à peine et qui s'imposait avec une audace insolente l'avait pris au dépourvu. Elle aurait voulu atténuer les effets de cette scène. Elle se rendait compte que, dans un mouvement d'indignation, bien compréhensible du reste, elle l'avait blessé. Elle le regrettait; mais qu'y faire désormais?

D'autre part, les dernières paroles de Roger Ambert et surtout son attitude l'avaient effrayé. Elle devinait que cet être emporté était capable des manoeuvres les plus viles. Un nouveau danger allait donc la menacer, elle, jeune fille sans défense, entourée d'êtres indifférents ou hostiles.

Et elle se sentait si peu armée pour la lutte, si mal cuirassée contre les coups qu'on lui porterait.

Le seul être sur qui elle pût compter était son père. Elle profita du jour où elle le voyait pour lui parler de Roger Ambert.

Mais, dès les premiers mots, le comte l'arrêta en lui disant:

— Jeannine, vous êtes une petite folle, ignorante de la vie. Il est heureux que vous ayez des parents pour vous guider dans un chemin que vous ne connaissez pas. Roger Ambert est un jeune homme franc et loyal, c'est un sujet d'avenir et, au surplus, il est allié à notre famille. Mon plus grand, mon plus vif désir — entendez-vous bien, Jeannine — est que vous surmontiez cette aversion injustifiée que vous lui manifestez et que vous vous conformiez à la volonté de vos parents, ce qui — vous en conviendrez — est le meilleur moyen de leur témoigner votre attachement.

Jeannine n'en pouvait croire ses oreilles. Jamais son père ne lui avait tant parlé et c'était pour la condamner! Etait-ce possible? Ce père, qui jadis avait été si bon pour elle, qui l'avait entourée de tant de soin, au lieu de la délivrer aujourd'hui la repoussait dans les bras ennemis.

Avait-elle bien entendu?

Hélas! le doute n'était pas possible.

Il lui semblait que tout tournait autour d'elle et qu'elle allait s'enfoncer dans le sol.

Le comte avait levé vers elle ses yeux atones et froids; il la fixait de ce regard nouveau qui ne semblait pas le sien.

La jeune fille en fut glacée.

— Vous m'avez bien compris, Jeannine? dit-il enfin d'un ton net.

Désemparée, découragée, vaincue, elle s'inclina.

— Oui, mon père.

L'Inconnu

Roger Ambert était parti en mission; mais il devait revenir à Langeais dans deux mois et demi. Les fiançailles, suivies du mariage, auraient lieu à ce moment.

Jeannine s'était résignée ou à peu près. Elle était si abandonnée que sa volonté avait vacillé. Pourtant le sacrifice qu'elle allait s'imposer exigeait une force supérieure à celle qu'aurait demandé la résistance.

Mais la jeune fille ne voyait aucune issue à sa situation présente.

Chaque jour le vide énorme dans lequel elle vivait semblait se creuser davantage. Elle avait l'impression d'être engloutie dans un gouffre d'où le passé et l'avenir étaient exclus et où le présent se résumait à une vie monotone qui avait la couleur du temps.

Si le néant n'était pas une folle abstraction, Jeannine eût pu croire qu'elle était plongée dans son sein.

Elle en était arrivée à ne plus vivre qu'une existence machinale comme ces malheureux détenus qui, durant des lustres et des lustres, n'ont d'autre horizon que les murs incolores de leur cellule.

Ses sentiments s'endormaient, son coeur s'étiolait comme une fleur privée de soleil.

Cependant, dans cet enfer de la monotonie, il lui restait une suprême lumière: l'espoir. Par instant, son coeur se réveillait. La petite Cendrillon levait les yeux vers l'idéal et elle implorait le ciel...

Oui, elle implorait ce ciel vers lequel tendent tous les coeurs qui aiment ou qui souffrent, ce ciel qui finit toujours par s'ouvrir lorsque la foi a la puissance d'en forcer la porte.

Et de fait, le ciel s'ouvrit.

. . . .

C'était un matin d'avril.

Les arbres du parc étaient parés de ce vert tendre du printemps.

Une brise légère venait de l'Est.

Soudain, un vrombissement sonore frappa l'oreille de la petite Jeannine, au moment où elle s'aventurait dans l'allée principale.

Elle leva les yeux. Très haut, dans l'azur pâle, une forme légère brillait comme une cuirasse.

— Un avion! murmura-t-elle. Ils sont heureux ceux qui, dans l'appareil ailé, peuvent voir tant de pays. Le monde pour eux est sans limite.

L'avion grandissait à vue d'oeil. Non seulement il approchait de la ligne aérienne du parc, mais en même temps il se rapprochait du sol.

Jeannine distinguait très bien deux passagers immobiles.

Et soudain... que se passa-t-il? L'appareil pivota avec un bruit sourd, pirouetta dans l'espace et descendit avec une vitesse que la jeune fille jugea dangereuse. Elle poussa un cri d'effroi.

L'avion, à la suite d'une panne de moteur sans doute, tombait. Elle le vit un instant accroché à une branche d'arbre; puis il s'effondra sur le sol.

Il lui sembla avoir entendu un cri. Tremblante, elle courut vers l'endroit où gisait l'oiseau d'acier.

Les roues étaient brisées. Dans la nacelle, deux hommes apparaissaient, immobiles. Le visage de l'un d'eux était ruisselant de sang.

Affolée, Jeannine appela à l'aide de toutes ses forces.

Elle eût bien voulu aider les malheureux aviateurs; mais, brisée par l'émotion, elle était sans énergie.

Heureusement, son appel avait été entendu. Des domestiques accouraient. En un instant, ils furent près de l'appareil. Ils parvinrent à dégager le pilote qui se souleva en geignant. Quant au passager, il était inerte.

Deux domestiques le portèrent au château.

— Vite! de l'eau, des pansements; allez quérir le médecin!

C'était Mme de Langeais qui donnait les ordres. On lui obéit avec discipline.

— Aidez-moi, Jeannine, continua-t-elle, selon l'habitude qu'elle avait prise de se faire servir par sa belle-fille.

Le pilote, bien que se plaignant de douleurs à l'abdomen, ne semblait que légèrement blessé. Il n'en était pas de même du passager. Celui-ci avait été étendu sur un sofa. Il avait perdu connaissance.

— Lavez la plaie, Jeannine, dit Mme de Langeais.

La jeune fille, surmontant son émotion, obéit et, d'une main légère et douce, elle lava le visage de l'inconnu. Celui-ci était un beau jeune homme dont la physionomie, aux traits fins et fiers et au teint basané, décelait une origine exotique. Il était vêtu avec une suprême élégance.

Il avait dans toute sa personne ce "je ne sais quoi" qui révèle la race.

— Ce doit être un Italien, déclara Claire, qui aidait sa mère à donner des ordres.

— Ou, peut-être, dit Mme de Langeais, un Persan. Maintenant que le pansement sommaire est terminé, faites respirer des sels, Jeannine.

— C'est peut-être aussi un chef arabe, continuait Claire. Son pilote pourrait nous le dire.

— Inutile de questionner le pilote, répliqua la comtesse, c'est un Anglais. Il ne connait pas un mot de français.

— Alors, notre blessé est, sans doute, un lord.

— Mais il est basané.

— Peut-être a-t-il vécu sous les tropiques.

Sous l'action des sels, le blessé reprenait peu à peu connaissance. Il fit un geste vague et ouvrit les yeux. La première image qu'il vit fut Jeannine, qui, inquiète, lui prodiguait des soins.

Leurs regards se croisèrent. Ce fut comme un double éclair d'une infinie douceur.

Jeannine pâlit.

L'étranger sourit, d'un sourire à la fois reconnaissant, admiratif et ému.

Puis, avec effort, il prononça d'une voix harmonieuse avec un très léger accent étranger qui ne manquait pas de charme:

— Soyez bénie, madame.

Jeannine, très troublée, ne savait que répondre.

Ce fut Mme de Langeais qui prit la parole:

— Ne vous fatiguez pas, monsieur, dit-elle. Vous êtes ici le bienvenu.

A ce moment, le médecin arrivait. Du geste, il écarta les personnes qui entouraient le blessé.

Les dames se retirèrent dans une chambre adjacente. Leurs visages avaient des expressions très diverses. Celui de Jeannine exprimait une inquiète commisération, ceux de la comtesse de Langeais et de Claire reflétaient la curiosité.

L'étranger à l'allure noble et à la physionomie exotique les intriguait.

Le mystère exerce sur les femmes, plus encore que sur les hommes, un attrait irrésistible. C'est l'aimant qui attire, le mirage qui éblouit.

— Il parle français, disait Claire.

— Et même avec une certaine pureté, remarqua la comtesse.

— Il a grand air.

— Je le concède, ma fille. Et l'autre blessé?

— Il est dans la chambre bleue. C'est un mécanicien. Les domestiques le soignent.

— Quelle étrange aventure! On peut dire que ces voyageurs nous tombent du ciel.

Jeannine écoutait, silencieuse.

Le médecin reparut quelque temps après. Il dit brièvement:

— Le calme complet. Du repos.

— Est-il grièvement blessé? demanda la comtesse.

Le docteur hocha la tête:

— Il est difficile de se prononcer après un premier examen. Des lésions internes peuvent déterminer des complications inattendues.

Le médecin fit à Mme de Langeais les recommandations d'usage et se retira.

Il revint le lendemain et les jours suivants. L'état du blessé s'était fortement aggravé et l'on craignit un instant une issue fatale. Mais la jeunesse et la forte constitution de l'étranger triomphèrent. Il put enfin se lever, faire le tour de sa chambre, puis se promener dans le parc.

Durant de longs jours et de longues nuits, Jeannine, dont le coeur saignait à la vue de toute souffrance, lui avait prodigué des soins avec une attention inlassable.

A plusieurs reprises, il lui avait dit avec un doux et triste sourire:

— Mademoiselle, je vous dois la vie.

De son côté, la pauvre enfant s'était peu à peu et sans s'en douter attachée à son malade.

C'est là un phénomène psychique très normal.

L'amour d'une femme s'accroit en proportion de ce qu'elle donne: la mère aimera davantage l'enfant qui lui aura inspiré le plus de craintes et pour lequel elle aura dû se dévouer.

D'autre part, l'inconnu avait frappé l'imagination de la jeune fille. Il lui était apparu d'une façon presque providentielle au moment où elle implorait le ciel.

Elle le comparait à Lohengrin et elle évoquait la merveilleuse légende où Wagner a puisé le sujet de son opéra.

Elle revoyait Elsa de Brabant, la douce vierge qui, accusée injustement, appelle la preuve qui défendra son honneur. Le ciel s'illuminait alors et le chevalier sauveur surgissait, debout dans une barque traînée par un cygne immaculé. Une auréole jaillie de son armure miroitante l'enveloppait. Il s'avançait avec majesté, défiait en champ-clos l'accusateur de la vierge et triomphait.

Puis c'était l'amour de Lohengrin et d'Elsa, leur hyménée et leur bonheur. Leur félicité durait jusqu'au moment où l'épouse exigeait du mystérieux envoyé qu'il lui révélât son nom et son origine.

Le chevalier du Saint-Graal accédait à cette demande; mais selon son voeu, la révélation faite, il devait partir à jamais. Et il quittait sa chère mais trop curieuse épouse.

Or, l'étranger soigné au château de Langeais avait plus d'un point de ressemblance avec le héros légendaire. Non seulement il était, lui aussi, arrivé mystérieusement, mais on ignorait son origine.

Au début de sa convalescence, il avait sollicité une entrevue du comte de Langeais.

Après l'avoir remercié de l'hospitalité qui lui était si largement accordée, il avait ajouté:

— La politesse la plus élémentaire, monsieur le comte, exigerait maintenant que je vous dise qui je suis.

M. de Langeais esquissa un vague geste de dénégation.

L'étranger continua:

— C'est un usage tout naturellement admis dans tous les pays du monde. Il n'est que juste que l'on connaisse l'identité des personnes avec qui l'on entre en rapport. Or, monsieur le comte, je sollicite précisément la faveur de déroger à cette règle et je m'en excuse. Pour des raisons tout à fait spéciales qu'il ne m'est pas possible d'exposer, je ne puis me faire connaître.

M. de Langeais ne put réprimer un mouvement de surprise.

L'étranger le remarqua et s'empressa d'ajouter:

— Je vous supplie, monsieur le comte, de me pardonner et vous m'accorderez, j'en suis persuadé, la permission de garder le silence lorsque je vous en aurai dit la raison. Je suis lié par un serment solennel et terrible qui me scelle les lèvres. Au surplus, sur ma vie plane un mystère qu'il ne m'est pas possible de pénétrer.

(A suivre)

SAINT-BONIFACE

Succès musicaux des nôtres

Il y a eu récemment un festival musical à Winnipeg qui a réuni bien des artistes de la ville et des environs. Le concours musical vient de se terminer. Il nous fait plaisir de signaler les succès des nôtres.

Dans la classe d'opéra pour hommes, M. Avila Brodeur est arrivé premier. M. Brodeur est membre de la chorale mixte et du choeur de la cathédrale Saint-Boniface et l'invisible auditoire de la radio l'a entendu plusieurs fois. L'auditoire du concours de musique de Winnipeg n'a pas ménagé ses applaudissements à notre compatriote.

Dans la classe opéra pour femmes, Mlle Marguerite Guertin, sans avoir décroché la palme, est parvenue jusqu'aux épreuves finales et a été classée parmi les meilleures chanteuses du concours.

Dans la classe duo pour piano et violon, les jeunes Ritagliati, frère et soeur, sans être arrivés en première place, ont cependant été vivement et chaleureusement félicités par le juge. Ces deux jeunes musiciens sont les élèves de M. Franz Simons.

Mlle Pearl Palmerson, musicienne de la "Sinfonietta", a remporté le premier prix de la classe "Senior" pour solo au violon. Cette musicienne fait partie de notre orchestre local depuis plusieurs années et son succès est à l'honneur de l'orchestre comme de la musicienne elle-même.

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement artistes et professeurs.

La dernière soirée de la Commission scolaire

Le 24 avril a eu lieu la dernière soirée mensuelle donnée par la Commission scolaire. Elle a été un vrai succès. La Commission scolaire remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu gracieusement prêter leur concours pour rendre ces soirées très intéressantes et parfois très instructives.

Les jeunes filles des grades 9, 10 et 11 de l'Académie Saint-Joseph, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault, ont parfaitement chanté. La soliste, Mlle Thérèse Deniset, a été tout particulièrement applaudie.

La Fanfare La Vérendrye, dans les numéros 2, 5 et 12, sous l'habile direction de M. Vermander, a exécuté de très beaux morceaux de son répertoire.

Le petit Louis Masson, dans sa déclamation: "Un volontaire de 10 ans", a très bien dit.

Mlle Belair, dans "Vous aimerez demain", a été applaudie. Au piano, Mlle Florence Dumontier.

Sous la direction de la garde-malade, Mlle Alice Laporte, les élèves de l'école Provencher, grades 7 et 8, ont vivement intéressé le public par différentes démonstrations dans les premiers soins à donner en cas d'accident.

M. Jodoin, comme à l'ordinaire, a su plaire et faire rire; sa chanson toute originale (composée par lui-même) a été très applaudie.

Le petit orchestre (tous en costume) s'est distingué; le jeune danseur s'est surpassé.

Pour la première fois, la Chorale Daoust s'est fait entendre. "Un Canadien errant" et "La noix de coco", chantés en partie, ont été très goûtés.

M. Harry Frogen, solo de banjo; au piano, Mlle Florence Dumontier.

Les jeunes frères Vermander, dans leur exhibition de yoyo, ont montré leur talent et leur adresse.

Mlle Marguerite Masson a très bien dit sa déclamation: "Mes longs cheveux".

MM. Joyal (violon) et Huard (guitare) ont charmé le public par leurs morceaux.

Aux sons de la Fanfare La Vérendrye, Mlle Gabrielle Cyr, très gracieuse et légère dans les différents pas de danse qu'elle a exécutés.

Comédie donnée par le Cercle Molière, sous la direction de Mme Chaurière. Acteurs, Mlle Roy et M. Belair. Tous deux très bien dans leur petite scène de ménage.

Encore une fois, merci à tous, acteurs et auditeurs; merci également à la Commission scolaire particulièrement à M. A. Pambrun. On nous promet une soirée au mois d'octobre prochain.

Tennis

A l'assemblée de lundi soir, le comité du Tennis a décidé que pour balancer le budget cette année, il nous fallait prélever des fonds supplémentaires. A cet effet, nous avons organisé une rafle de $10 en or en même temps que la vente des roses pour la fête de Dollard des Ormeaux. Veuillez donc être assez bon de disposer des billets qui vous seront envoyés.

Nous sommes heureux d'annoncer que les courts seront ouverts dimanche prochain. Vous êtes tous invités à reprendre vos activités sportives en encourageant l'oeuvre des jeunes dans notre ville. A partir d'aujourd'hui, les membres du comité seront en mesure de recevoir vos cotisations.

Une petite erreur s'est glissée dans le rapport de la semaine dernière. Mme Ritchie fut nommé organisatrice, et non Mlle A. Marion.

LE SECRETAIRE.

Marmelade Hunter

La "Samuel H. Gilfix and Co. Limited", Winnipeg, est maintenant la seule agence de ventes de "Hunter's Manufacturing Co.", Winnipeg, fabricants de Marmelade au citron et à l'orange pure et d'autres produits alimentaires de qualité.

Il n'entre que des fruits et du sucre de canne purs dans la composition de la Marmelade Hunter. L'accueil que reçoit cette marmelade partout où on l'introduit, est une preuve de l'excellence des produits Hunter.

On peut se procurer la Marmelade Hunter chez tous les épiciers.

PETITES ANNONCES

AU SACRE-COEUR

Horaires

Exercices du mois de Marie, les dimanches, à 7 h. 30 du soir, et, sur semaine, tous les soirs à 7 h. 45, excepté au soir de l'Ascension.

Le jour de l'Ascension, il y aura célébration des messes, à 6 h. 30, 8 h. et 9 h. Au cours de cette dernière messe un groupe de nos enfants feront leur première communion. Le soir, à 7 h. 30, cérémonie spéciale.

Le premier vendredi du mois, messes à 6 h. 45 et à 8 h. 30.

Dimanche prochain, réunion des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, à 3 h. de l'après-midi.

Tennis

Le dimanche 24 avril, le club de tennis a eu ses élections. Le résultat: M. Hervé Sala, président; M. Auguste Royal, vice-président; M. Maurice Prud'homme, secrétaire-trésorier; Mlles Hélène Léger et Yvette Sala, conseillères. MM. Hervé Sala et Marius Gatien ont été choisis comme représentants officiels du club au "Catholic Interclub Tennis League".

Nous devons attirer l'attention des membres sur le changement quant aux cotisations: les prix ont été nivelés à $5 la saison pour dames et messieurs; les autres conditions à cet effet ont aussi subi un léger changement.

De plus, cette année, tous les membres, anciens et nouveaux, devront signer une formule d'application pour faciliter les communications en temps de concours; ceci assurera une meilleure coopération dans le club. On peut se procurer ces formules en s'adressant au président, M. Hervé Sala (tél. 27 632), et au trésorier, M. Maurice Prud'homme (203 607).

Déjà une équipe s'est mise à l'oeuvre pour remettre le terrain n condition le plus tôt possible, si bien que l'on nous assure l'ouverture pour dimanche prochain. Faites reserrer vos cordes de bonne heure afin de profiter des avantages dès le début.

WINNIPEG

Un moyen de délivrer le monde de toutes ses petites misères

Comme bien des gens, le maire de Winnipeg, M. Ralph-H. Webb, a son petit plan pour ramener la fuyante prospérité.

Pendant une période de cinq ans, il voudrait voir tous les journaux suspendus et leurs propriétaires, rédacteurs, reporters, poussés à la plus noire des misères; rien que pour voir ce qu'ils feraient!

"Nous avons des journaux, a-t-il déclaré, qui ne servent qu'à dénaturer les nouvelles. Il faudrait voter une taxe de cinq sous par numéro vendu. Je voudrais que nous puissions vivre pendant cinq ans sans journaux et je voudrais que les propriétaires, les rédacteurs, les reporters, crèvent de faim, ne sachant pas le matin comment ils feront pour manger le soir. Alors peut-être se décideraient-ils à imprimer la vérité."

En voilà un qui n'est pas tendre pour les pauvres journalistes!

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle aura lieu mercredi prochain, 4 mai, dans l'après-midi, contrairement à ce qui avait été antérieurement annoncé.

Les dames sont priées de se rendre à 2 h. 45, une partie de bridge devant compléter l'après-midi.

La modique somme de 25 sous sera demandée aux joueuses. Mais combien plus vaudront le plaisir et le lunch!

Bridge

La partie de cartes conduite la semaine dernière par Mmes L. Bénard, A. Lanthier, C. Muller et E. Etsell a été un succès extraordinaire. La salle, transformée comme par magie, présentait aux regards charmés un jardin embaumé. Lilas et verdure entremêlés faisaient oublier que l'hiver manitobain ne consent à se retirer qu'avec peine.

La Fédération remercie du fond du coeur les dames organisatrices, le R. P. Beaupré, les Chevaliers de Colomb, la compagnie Eaton, Sherbrooke Florists, et aussi tous ceux qui ont contribué au magnifique résultat de la soirée. Un merci spécial à M. Perras, qui s'est fait entendre dans nos vieilles chansons canadiennes.

Félicitations et remerciements aux dames donatrices dont le talent culinaire s'est fait apprécier à la vente du "Home Cooking".

Les prix de bridge ont été gagnés par Mmes N.-A. Laurendeau, George Nims et J.-A. Larocque; Mlles M.-A. Leverrier et Juliette Chénier; MM. A. Paquin et E. Laberge.

Merci!

Un fervent merci aux dames de la Fédération qui ont eu l'amabilité de nous ouvrir leur porte pour nos petits "Bridges" des lundis: Mmes E.-P. Choinière, S.-L. Carroll, H. Béchard et Mlle Eugénie Roy. Ces "bridges" nous ont bien aidées financièrement et socialement.

La Cie "Salada Tea"

La Cie "Salada Tea of Canada Limited" a annoncé une réduction de 10 sous par livre de thé. M. A.-M. Wilson, gérant de la Compagnie, qui a rencontré à Winnipeg M. R.-M. Gibson, de Gibson, Paterson Limited, représentants de la Compagnie dans l'Ouest, fait les commentaires suivants sur les nouveaux prix:

"Les thés sont vendus à meilleur compte sur les marchés de Londres, Colombo et Calcutta, quoique les thés de qualité supérieure ne soient pas aussi réduits que ceux de moins bonne qualité. Néanmoins, la Cie Salada, tout en maintenant la qualité de son produit, a réduit deux fois ses prix, au cours des deux dernières années. Aujourd'hui, le consommateur paie 25% de moins qu'en 1930. Les marchands de thé s'attendaient à une nouvelle taxe fédérale sur le thé, mais comme le Budget n'en fait pas mention, il leur est possible de réduire leur prix de 10 sous par livre ou 5 sous la demi-livre."

La crème à la glace est une vraie nourriture

La faveur dont jouit la crème à la glace au Canada ne cesse de croître, s'il faut en croire les rapports officiels du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa. C'est un produit qui contient toutes les qualités nutritives du lait et qui, outre ces qualités, renferme du gras de beurre sous forme de crème ou de beurre doux. La protéine est la protéine du lait, et les vitamines du lait se retrouvent toutes dans la crème à la glace, tandis que le sucre employé dans la fabrication de la crème à la glace (sucre de canne, de miel ou d'érable) est un aliment producteur d'énergie. La crème à la glace est vraiment une nourriture et devrait, comme telle, toujours figurer sur le menu, car elle joue un rôle des plus importants dans le maintien de la santé, de la force et de la vigueur. C'est l'un des aliments les plus importants pour les malades et les convalescents, et c'est un des rares aliments qui soit très savoureux tout en étant très nutritif.

La production du beurre augmente

Le numéro courant du Bulletin mensuel de l'industrie laitière, rédigé par la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ottawa, nous apprend que la production du beurre a augmenté de 20.9 pour cent en 1931 par comparaison à 1930. La quantité totale de beurre produite en 1931 était de 224,661,940 livres, contre 185,751,061 livres en 1930. Il y a, par contre, une diminution nette de 7.2 pour cent dans la production du fromage en 1931. La leçon qui ressort de ces chiffres, c'est que la production totale de gras de beurre a augmenté sur toute l'étendue du Canada, mais que ce gras de beurre, au lieu d'être converti en fromage, a été converti en beurre pour la vente.

BERLIN. — La nouvelle Diète de Prusse se réunira le 20 mai afin de donner un gouvernement à cet Etat qui constitue les deux tiers de l'Allemagne.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.